

LE POST-HÉBERGEMENT DANS LES AUBERGES DU CŒUR: Un prolongement des pratiques d'affiliation



Photos : Dominique Lafond



**Le Regroupement
des Auberges du cœur du Québec**

**Rapport de recherche rédigé par Elisabeth Greissler
Avec la collaboration du comité des pratiques du RACQ**

Recherche financée par la Société d'habitation du Québec

Octobre 2014

ISBN 978-2-9814902-1-6 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives du Canada, 2014

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES	2
REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE	6
1. PORTRAIT DU « POST-HÉBERGEMENT »	7
1.1 Les formes	9
1.1.1 Une aide ponctuelle, au besoin	9
1.1.2 Une intervention planifiée	9
1.1.3 Des actions ou des activités collectives	10
1.1.4 Des formes de logements diversifiées	12
1.1.5 Synthèse : une multiplicité de formes de post-hébergement	13
1.2 Les objectifs	14
1.2.1 Développer l'autonomie	14
1.2.2 Maintenir des liens (affilier)	15
1.2.3 Répondre à des besoins nouveaux	16
1.2.4 Connecter avec la communauté	17
1.2.5 Synthèse : des objectifs transversaux dans la continuité de l'accompagnement pendant le séjour	17
1.3 Les moyens	18
1.3.1 Des sources de financement	18
1.3.2 Des outils d'intervention	19
1.3.3 Des technologies de l'information et de la communication (TIC)	20
1.3.4 Un travail en réseau ou en partenariat	21
1.3.6 Synthèse : des moyens à renouveler sans cesse	21
1.4 Les enjeux	22
1.4.1 Les trajectoires des jeunes	22
1.4.2 La désaffiliation	22
1.4.3 La famille	23
1.4.4 Le manque de financement	23
1.4.5 L'absence de définition du post-hébergement	24
1.4.6 Le manque de reconnaissance des Auberges	25
1.4.7 Le transport et le logement	25
1.4.8 Synthèse : des enjeux aussi larges que l'étendue des interventions en post-hébergement	26
2. LES RETOMBÉES DU « POST-HÉBERGEMENT »	27
2.1 Pour les jeunes	27
2.1.1 Des changements dans les trajectoires	27
2.1.2 Des apprentissages personnels	27
2.1.3 Un sentiment d'appartenance à une communauté	28
2.1.4 Une implication sociale	29
2.1.5 Synthèse : un renforcement des acquis	29
2.2 Pour l'intervention	30
2.2.1 Des liens avec les jeunes	30
2.2.2 Des liens entre les jeunes	31
2.2.2 Un partenariat et un travail en réseau	31
2.2.3 Synthèse : une continuité dans l'intervention	31

RECOMMANDATIONS	32
CONCLUSION	34
BIBLIOGRAPHIE	38
ANNEXES	
Approche globale des Auberges du cœur	40
Formulaire de consentement pour la recherche	40
Grilles d'entretien pour les intervenants	41
Grilles d'entretien pour les jeunes	42
Projet post-hébergement à l'Auberge du cœur Roland Gauvreau (« projet Lanaudière »)	43

LISTE DES SIGLES

CA : conseil d'administration

CSSS : centre de santé et de service social

OC : organisme communautaire

PSFTT : Programme de soutien au financement du traitement de la toxicomanie

RACQ : Regroupement des Auberges du cœur du Québec

SHQ : Société d'habitation Québec

SPLI : Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance

TS : travailleur social

Photos : Les photos de Dominique Lafond sont tirées du livre réalisé par Ariane Émond, « Les Auberges du cœur : L'art de raccrocher les jeunes », Bayard Canada, 2012

Graphisme : Laurence Grégoire

Impression : Imprime-emploi

REMERCIEMENTS

Ce rapport est le fruit d'un travail en partenariat entre le comité des pratiques du RACQ et des chercheurs de l'Université de Montréal (Céline Bellot et Elisabeth Greissler). Pour créer le comité aviseur de la recherche, le comité des pratiques s'est adjoint la participation exceptionnelle d'un intervenant et d'un jeune.

Nous tenons donc à remercier le comité aviseur de la recherche qui était composée de : Sylvie Barbeau, de l'Auberge du cœur Le Tournant, Marie-France Bolduc, du Gîte Jeunesse, une Auberge du cœur, Suzanne Demers, de l'Auberge du cœur Le Baluchon, Sylvain Daneault, Auberge du cœur Roland-Gauvreau, Isabelle Dubuc, de l'Auberge du cœur l'Élan des jeunes, Sonia Langlois, de l'Auberge du cœur L'Antre-temps, Isabelle Gendreau et Tristan Ouimet-Savard, du RACQ, Réjean Sauvé, intervenant au Baluchon et Maxime Plamondon, un jeune ancien hébergé des Auberges du cœur.

Soulignons que le comité des pratiques a grandement apprécié la participation de Maxime qui s'est investi dans chaque étape de la recherche. Son travail et sa présence à toutes les rencontres nous a aidés à garder à l'esprit les besoins des jeunes, leur parole et leurs témoignages

Cette recherche-action sur les pratiques de post-hébergement a aussi pu être mise en place grâce à l'appui financier de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Un merci tout spécial à Sophie Renaud, responsable du Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC) de la SHQ, qui nous a manifesté son appui à plusieurs reprises au cours du processus.

Nous adressons des remerciements à François Labbé qui a initié ce projet avec le comité des pratiques avant son départ du RACQ en octobre 2013. Il a préparé cette recherche et proposé la demande de subvention. L'équipe de recherche a ensuite pris le relais.

Enfin, 27 jeunes et 27 intervenants de 17 Auberges différentes et de la Hutte à Terrebonne ont été rencontrés. Nous avons été accueillis à Lanaudière, Longueuil, Montréal et à Québec, toujours de façon conviviale et pour des échanges productifs. Nous remercions vivement tous les participants et espérons que ce rapport est bien fidèle à leurs expériences.



INTRODUCTION

Différents travaux de recherche et temps de réflexion au sein du Regroupement des Auberges du cœur (RACQ) ont permis de montrer que l'insertion des jeunes est plus qu'une question de logement (Saint-Louis, 1998 ; René et al., 2007). Les intervenants accompagnent en effet les jeunes dans leur construction identitaire, leur passage à la vie adulte, leur quête d'autonomie et d'indépendance matérielle, entre autres. Même si, comme le note Laberge et Roy (2001), la « domiciliation » des personnes en situation d'itinérance est une condition d'accès et d'intégration dans l'espace public, l'insertion des jeunes en difficulté recoupe plusieurs niveaux d'intervention dont le logement n'est qu'une dimension parmi d'autres. De fait, la mission des Auberges s'inscrit dans une approche globale dont l'hébergement est certes la porte d'entrée, mais dont le logement n'est pas la dimension principale de la porte de sortie (Annexes).

Photos : Dominique Lafond



L'enjeu des parcours des jeunes qui souhaitent sortir de la rue, de l'itinérance, de la précarité ou des Auberges concerne en premier lieu la possibilité de trouver une place dans l'espace social : où vivre après le passage dans les Auberges ? Comment s'organiser ? Comment se créer un réseau social ? Sur quels dispositifs s'appuyer ? Ce sont autant de questions qui entourent le projet de vie des jeunes, d'autant que nombre d'entre eux quittent les Auberges pour y revenir quelques mois ou quelques années plus tard – que ce soit dans la même Auberge ou non. Ce ne sont pas là les signes d'un échec de l'intervention, tant nombre de recherches ont analysé les parcours discontinus des jeunes en difficulté (Bellot, 2001 ; Colombo, 2001 ; Greissler, 2007 ; Shériff, 1999), toutefois cette situation interpelle les Auberges qui développent des pratiques dites de « post-hébergement » pour répondre aux besoins des jeunes après leur séjour : être suivi en externe, intégrer des appartements supervisés, trouver ponctuellement un support matériel ou psychologique ou construire une place de citoyen. **La difficulté est de savoir comment qualifier ce mode d'intervention dont les définitions et les pratiques semblent si hétérogènes. En effet, tout le monde au sein du RACQ ne semble pas s'entendre sur le choix des termes ni même sur le choix des moyens.**

Le comité des pratiques du RACQ a donc éprouvé le besoin de mieux comprendre le « post-hébergement ». On recense en effet de nombreux suivis engagés auprès des « anciens », des « ex résidents » qui traduisent une diversité des pratiques, des visées et des moyens, pour des résultats sans doute tout aussi variés. Tous les acteurs observent que l'aide durant le séjour est déterminante, les parcours des jeunes sont loin d'être linéaires et le suivi en post-hébergement est au cœur du processus de sortie de l'itinérance, en particulier en ce qui concerne le maintien des liens, l'accompagnement, le soutien moral et l'aide matérielle (Racine, 1993 ; René et al., 2007 ; Karabanow, 2008 ; Gaetz, S., O'Grady, B., Buccieri, K., Karabanow, J. & Marsolais, A., 2013).

Les écrits sont plutôt denses en ce qui concerne les données sur la réalité des jeunes en itinérance (causes, parcours, risques sanitaires et sociaux, enjeux de socialisation). Pourtant, il existe peu de recherches sur la sortie de la précarité et l'insertion des jeunes et encore moins, sur les liens des jeunes avec les centres d'hébergement. Les interventions auprès des personnes ayant quitté les refuges, ou les maisons d'hébergement prennent beaucoup d'ampleur, or peu de travaux ont analysé la nature et les enjeux de ces pratiques. D'ailleurs, une recherche documentaire rapide ne donne pas de résultats probants, alors que le discours des intervenants montre que cette pratique s'est imposée depuis longtemps (Racine, 1993), voire, se renforce et s'institutionnalise au sein des maisons d'hébergement au Québec, ou encore des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) en France (Houard, 2009 ; Morin, 2007). Au Canada, le modèle du « logement d'abord » (Housing first) vise à faciliter l'accès à des logements autonomes dans le parc locatif privé à des personnes désocialisées, atteintes de troubles de santé mentale. Or, à Montréal, l'accès au parc locatif privé est difficile voire impossible pour des jeunes en situation de marginalité. Les OC proposent depuis longtemps des solutions alternatives en termes de logement social ou de logements supervisés (Racine, 1993 ; Morin, 2007).

C'est cette réalité de l'intervention après la phase d'hébergement qu'a souhaité appréhender le comité des pratiques du RACQ. Plusieurs objectifs de recherche se sont ainsi imposés :

- Quelle est la forme du « post-hébergement » dans les Auberges ?
- Comment se dessine le suivi en post-hébergement ?
- Quels sont les enjeux de ces pratiques en termes de limites et d'obstacles notamment ?
- Quelles sont les retombées pour les jeunes et pour l'intervention ?
- Enfin, comment développer et partager ces pratiques au sein du RACQ et avec les partenaires ?



MÉTHODOLOGIE

Une demande de subvention a été soumise à la SHQ dans le cadre du Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation. Ce projet ponctuel vise à rendre compte des pratiques en « post-hébergement » des Auberges du cœur dans un contexte où les besoins des jeunes après leur séjour sont de plus en plus importants et où des formes d'intervention particulières nécessitent, par conséquent, d'être élaborées. Dans ce contexte, une recherche-action s'est avérée nécessaire pour consolider, développer et diffuser des pratiques d'intervention qui favorisent l'insertion durable en logement des jeunes hébergés.

Le comité des pratiques du RACQ a décidé de mettre en œuvre un protocole basé sur les principes de la recherche-action, c'est-à-dire : la participation active et émancipatoire des acteurs aux différentes étapes de recherche afin d'avancer en fonction des besoins des intervenants et des jeunes. Ainsi, l'équipe de recherche est composée d'un chercheur consultant (Céline Bellot, Professeure à l'École de service social de l'Université de Montréal), d'un chercheur associé responsable de la cueillette des données et de l'analyse (Élisabeth Greissler, post-doctorante à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Strasbourg) et du comité des pratiques du RACQ, auquel un jeune et un intervenant ont été associés pour participer à la démarche d'analyse et de mise en forme des résultats. Le protocole de recherche, ainsi que la démarche de recueil de données et d'analyse ont été élaborés de façon collégiale. Selon les principes d'une démarche participative (Patton et Labossière, 2009), toutes les étapes de la recherche ont été co-construites et enrichies de tous les points de vue, de l'analyse à la rédaction du rapport, afin de veiller, entre autres, à l'utilité de la démarche pour les acteurs de terrain (Patton, 2005).

Ainsi, du 1^{er} octobre au 26 novembre 2013, l'équipe de recherche a rencontré 27 jeunes et 27 intervenants/coordonnateurs des Auberges du cœur du Québec¹. Ces participants ont été recrutés grâce au soutien du comité des pratiques. Aucun critère de sélection n'a été établi, c'est sur une base volontaire qu'ils ont accepté de nous partager leurs expériences dans les Auberges. Ainsi, 8 focus groups et 2 entrevues individuelles² ont été réalisés, pour une durée moyenne de 2 heures par entrevue. Au total, 17 Auberges (dont 5 Auberges accueillant des jeunes mineurs) ainsi qu'une maison partenaire³ ont participé à ce recueil de données. Le tableau suivant présente le nombre d'Auberges participantes par région :

RÉGIONS CIBLÉES	AUBERGES
Montréal et Laval	6
Québec	3
Montérégie	4
Lanaudière	4 + 1 maison partenaire

Notons qu'il a été difficile de rejoindre les Auberges en Outaouais et du Centre-du-Québec par manque de temps notamment. Par ailleurs, trois étudiantes de l'Université de Montréal ont été embauchées en novembre/décembre pour réaliser les verbatim des entrevues. Cela a permis de commencer l'analyse plus rapidement. Le comité de recherche s'est réuni 5 fois :

19 sept. 2013	Préparation au déploiement du protocole de recherche
13 déc. 2013	Bilan de la démarche de recueil de données et mise en place d'un protocole d'analyse
29 avril 2014	Bilan de l'analyse et préparation de la rédaction du rapport
19 juin 2014	Bilan de la rédaction du rapport
5 sept. 2014	Bilan de la rédaction du rapport et préparation de la rétroaction

¹ Les grilles d'entretien ainsi que le formulaire de consentement sont consultables en annexes.

² Le chercheur associé a rencontré trois responsables d'Auberge à Montréal et à Laval. Pour des raisons pratiques, il était possible de proposer ces entrevues individuelles dans la région de Montréal.

³ Notons que dans la région de Lanaudière, une maison partenaire (La Hutte de Terrebonne) s'est greffée à un projet d'intervention en post-hébergement. Nous reviendrons sur les détails de ce projet plus loin, mais une synthèse est disponible en annexe.

De manière générale, l'ambiance pendant les focus groups était très bonne, les interactions entre les participants permettaient de donner libre cours à des échanges constructifs. Ce temps est certes trop bref pour approfondir bien des aspects du travail des intervenants ou des trajectoires des jeunes, mais les données recueillies sont extrêmement riches et ont contribué à dresser un portrait des pratiques en post-hébergement des Auberges. Notons la générosité des participants et particulièrement des jeunes, qui ont fait montre d'engagement dans la démarche et qui ont soulevé nombre d'enjeux importants.

Ce rapport reprend les résultats de cette démarche et s'appuie également sur les données issues des bilans d'activités de 25 Auberges afin d'apporter un éclairage quantitatif. Dans une première partie, nous présentons un portrait du « post-hébergement ». **Loin de proposer une définition qui cloisonnerait des pratiques qui par essence sont diversifiées, nous essaierons de comprendre la logique de cette diversité, de cette richesse qui représente autant de réponses originales et alternatives aux besoins des jeunes.** Dans cette partie, nous aborderons également les objectifs ainsi que les moyens et les enjeux du post-hébergement. Tous ces éléments sont en fait liés les uns aux autres et justifient encore une fois la diversité des pratiques. Dans une seconde partie, il sera question des retombées de ces activités à la fois pour l'intervention et pour les jeunes. Nous verrons comment **les Auberges accompagnent durablement les jeunes dans leur insertion sociale.**

1 PORTRAIT DU « POST-HÉBERGEMENT »

Malgré la difficulté de colliger des données statistiques, force est de constater que le post-hébergement est en **hausse constante**⁴, alors même que les chiffres sous-estiment la réalité. En effet, non seulement toutes les Auberges ne comptabilisent pas leurs activités de la même manière, mais en plus, toutes ne chiffrant pas l'ensemble de leurs tâches, surtout lorsqu'elles sont informelles ou ne sont pas financées. Nous avons analysé les rapports d'activités de 25 Auberges (dont ceux des 17 Auberges interrogées dans le cadre de cette recherche) et sur l'ensemble, 14 Auberges comptabilisent précisément et dans le détail les données se rapportant aux activités réalisées avec les ex-résidents. Les autres évaluent globalement ces activités, ne les chiffrant pas toujours, surtout, semble-t-il, lorsqu'elles ne sont pas financées. De plus, aucune Auberge ne distingue les jeunes qui vont et viennent plusieurs fois. Les jeunes en contact avec les Auberges pour des activités de post-hébergement sont donc largement sous-évalués ici. Contrairement à ce que l'on peut lire ici, on estime qu'ils représentent plus de 3000 jeunes par année. Le tableau suivant reprend les principales données recueillies dans les rapports d'activités 2012-2013 de ces 25 Auberges (sur 29) :

ACTIVITÉS	PARTICIPATION
Jeunes en contact après leur hébergement	2165
Jeunes hébergés chaque année	2237
Contacts téléphoniques ou Internet	1969
Ex résidents ayant rendu visite à l'Auberge	1254
Dépannages alimentaires (repas ou aides)	2403
Interventions de « post-hébergement » (suivis, activités)	4579

Globalement, le post-hébergement concerne **contacts, suivis et aides destinés aux ex résidents**. Si les pratiques sont très diversifiées, on observe des points communs à commencer par le principe du **volontariat**. C'est toujours le jeune lui-même qui décide de se saisir ou non de l'aide disponible (proposée formellement ou non) pour lui après son séjour. L'on retrouve ainsi tantôt des **aides ponctuelles** (besoins alimentaires, écoute et soutien moral, soutien informel, visite informelle à l'Auberge, ou utilisation de la buanderie), tantôt des **plans d'intervention** plus structurés (suivi externe, rencontres individuelles et visites de milieux de vie, trousse de départ, suivi formel téléphonique).

Lorsque le financement le permet, un **intervenant occupe un poste** dévolu aux suivis des « anciens ». La forme du post-hébergement est ainsi plus formelle et plus organisée autour de plans d'aide et d'interventions individuelles : établissement d'un budget, références et accompagnements, projet de vie personnelle et professionnelle. Toutefois, il arrive aussi que les activités proposées aux ex résidents soient prises en charge **par l'ensemble de l'équipe** qui privilégie alors parfois une approche plus informelle ou plus collective. Dans les Auberges où l'on manque de financement, les activités sont plus réduites et sont généralement prises en charge par l'équipe qui se partage alors la réponse aux demandes ponctuelles des jeunes et qui organise notamment des activités de retrouvailles (soupers communautaires, fêtes).

Pour certaines Auberges, l'aide aux anciens prend exclusivement la **forme d'actions collectives** (participation à des manifestations, actions d'éducatives populaires). Cela correspond tantôt à un choix délibéré pour ce mode d'intervention propre, tantôt à une contrainte de temps et d'argent et dans ce cas, on préfère regrouper les jeunes pour leur offrir de participer à certaines activités. Enfin, dans tous les cas, le post-hébergement est une forme particulière d'intervention qui s'inscrit dans un **processus**, dans la **continuité** et la **poursuite** des interventions amorcées pendant le séjour dans les Auberges, selon les besoins des jeunes et les ressources humaines et matérielles des Auberges. Pour tous, l'accompagnement après le séjour représente la **clé de l'insertion dans l'espace social**. Dans cette partie, nous proposons donc de mieux comprendre le « post-hébergement » pour les Auberges et les jeunes.

⁴ 5 Auberges dont les rapports d'activités sont assez détaillés présentent des données stables mais importantes en ce qui concerne les contacts avec les anciens ou le nombre d'heures consacrées au post-hébergement. Pour 6 autres Auberges, les chiffres ont considérablement augmenté entre 2012 et 2013, comme le note une maison de la région du Bas Saint-Laurent : hausse de 168% du nombre d'heures consacrées aux suivis externes et hausse de 175% du nombre de visites des anciens. Pour les 14 Auberges restantes, les activités de post-hébergement ne sont pas moins importantes, mais le recueil des données ne permet pas d'établir de comparaison avec les années précédentes.

⁵ Chiffre tiré des statistiques d'hébergement de 29 Auberges en 2012-2013.

1.1 Les formes

1.1.1 Une aide ponctuelle, au besoin

La manière dont on l'a défini, qu'il soit formel ou informel, pour nous, le post-hébergement c'est toute la même chose. Ça peut être les jeunes qui reviennent participer aux activités, qui reviennent donner des nouvelles, ça peut aussi être des coups de pouce qu'on va donner aux anciens, dépanner, ça peut être des dépannages alimentaires, ça peut être des continuités de suivi pour des gens pour qui c'est plus difficile, ça va moins bien. Donc ça va englober tous les contacts, l'accueil, le support qu'on va donner aux anciens qui ont envie de garder contact avec nous. (Intervenant)

Très souvent, le post-hébergement prend la forme d'une **aide ponctuelle**, parce que cela correspond à la demande des jeunes qui ne choisissent pas tous de poursuivre les objectifs d'un plan d'aide après leur séjour ou parce que le financement ne permet pas de mobiliser des intervenants pour ces suivis. Cela étant, de la même manière qu'une aide plus formelle, cette forme d'aide **non pérenne** s'inscrit dans un **cheminement vers l'autonomie**. En fait, les jeunes ont souvent expliqué qu'après leur séjour, ils étaient confrontés à de nouvelles difficultés pour lesquelles les acquis pendant la période d'hébergement ne suffisaient pas. De « vrais » problèmes émergent et appellent d'autres réponses qui forment ce que l'on appelle alors le post-hébergement.

Ces aides ponctuelles sont **matérielles** et **psychologiques**. Dans le premier cas, il s'agit de **dépanner** : aide **alimentaire**, moyens de se doter de **fournitures** à moindre coût ou **gestion d'un budget** souvent très serré (faire les courses efficacement, payer ses factures à temps, apprendre à entretenir son logement). Dans le deuxième cas, les demandes des jeunes peuvent toucher diverses situations : rupture amoureuse, deuil, solitude, ennui, manque de liens sociaux. Les intervenants jouent un rôle important de **soutien**, de **repère**. Ils représentent une **influence positive** pour les jeunes et offrent un **support familial ou amical** qui intervient ponctuellement dans la trajectoire des jeunes :

*- Je pense que le fait que ce ne soit pas coulé dans le béton le post-hébergement, qu'on puisse juste passer des fois et prendre la chance d'aller jaser, c'est sûr que j'ai continué pendant un bout à prendre des rendez-vous avec X et on était plus structuré, encadré, plus suivi-suivi, mais maintenant c'est un peu plus quand ça va, quand ça va pas, plus quand ça va pas-pas, mais j'essaie de continuer quand ça va aussi [...].
- Je pense aussi que c'est une relation qu'on a bâti sur un temps plus long [...]. C'est des liens qui se bâtissent et qui restent, c'est des liens qui sont humains. (Jeunes)*

En ce sens, ces aides ponctuelles sont la marque de cette **relation**, de ce « **lien humain** » qui s'établit à travers le temps, à travers les périodes d'hébergement puis de post-hébergement et qui permet aux jeunes de trouver de l'aide lorsque cela est nécessaire.

1.1.2 Une intervention planifiée

Certaines Auberges développent des **formes élaborées de post-hébergement** qui prennent les contours de **plans d'aide** parfois très calibrés. Ainsi, des procédés d'intervention « classiques » sont transposés pour venir en aide aux anciens hébergés ou aux jeunes en processus de sortie, au moment où ils sont prêts à expérimenter la vie en **logement** de façon **plus ou moins autonome** (dans le parc locatif privé ou social), au moment où ils expriment plus explicitement un besoin d'aide. Le plan d'intervention s'adapte alors aux besoins des jeunes et suit une **logique progressive d'accompagnement**. La plupart du temps, un intervenant est attiré et propose des **entretiens au domicile**, des **rencontres planifiées**, parfois **imposées** et même des **séances de coaching** :

Ça se passe en deux volets parce qu'on prépare le post-hébergement dans la phase projet de vie. [...] on commence à préparer un plan de sortie post-hébergement en lien avec le plan d'action projet de vie. Puis par la suite, le deuxième volet c'est plus en suivi externe, donc moi je m'occupe du volet à l'interne dans « projet de vie » et aussi du suivi externe de 2 ans qui se passe complètement à l'extérieur. Donc il y a des ateliers pour préparer le volet projet de vie, des ateliers de clarification pour bâtir un projet de vie en lien avec les 7 sphères de vie : créer un projet initial, tenir compte des facteurs de réalité, ensuite on confronte le projet de vie sous forme de jeu de rôle, c'est un autre atelier. Puis on collabore beaucoup avec les partenaires du milieu [...]. Puis par la suite, quand les gens sont partis de la maison, ils ont un suivi externe avec moi d'une durée de 2 ans, la fréquence peut être une fois par semaine, une fois aux deux semaines, aux trois semaines, une fois par mois. Puis moi je m'ajuste au besoin et on discute du projet de vie et comment ça va, on fait le tour des sphères de vie. (Intervenant)

Dans certains cas, cette démarche fait **partie intégrante des actions en hébergement**. En fait, elle s'inscrit toujours dans la continuité des interventions. Ainsi, les jeunes sont préparés à cette **transition**, en logement autonome ou non, et construisent avec leur intervenant attiré au post-hébergement un plan d'intervention adapté. Il s'agit de se projeter dans un projet d'insertion par le logement : préparer le déménagement, s'entraîner à faire les courses, apprendre à cuisiner, gérer l'isolement, trouver des moyens de s'insérer dans sa communauté. Dans le cadre de cette intervention planifiée avoir été hébergé est la plupart du temps une condition au post-hébergement.

EXEMPLE D'INTERVENTION PLANIFIÉE

Les jeunes de la **Maison Marie-Frédéric à Québec** sont invités à un suivi en post-hébergement avant la fin de leur séjour. L'intervenant attiré leur propose alors un accompagnement de deux ans maximum qui s'inscrit dans un certain nombre d'étapes précises mises en place pendant le séjour : accueil, connaissance de soi, projet de vie « exploration », projet de vie « expérimentation », suivi externe. Dans cette dernière phase de « suivi externe », il s'agit de répondre aux besoins des jeunes dans la continuité de ce parcours et de ces étapes. Des rencontres ponctuelles sont ainsi organisées avec l'intervenant et peuvent être interrompues à tout moment.

1.1.3 Des actions ou des activités collectives

Certaines Auberges ont décidé de donner au post-hébergement la forme d'activités collectives. Cela s'inscrit dans une logique d'intervention basée sur l'**entraide**, le **jumelage** ou le pairage des anciens avec les hébergés. À la différence de ces activités collectives - qui se rapportent donc à des modes d'intervention de groupe, à des activités plus socioculturelles visant l'affiliation sociale (activités sportives, cuisines collectives, entraide entre pairs, soupers d'anciens) -, les actions collectives sont parfois considérées comme une forme de post-hébergement qui répond davantage à une logique de **transformation sociale** et **d'éducation populaire** (défense de droits, mobilisation citoyenne)⁶ :

⁶ Il est important de distinguer les **actions collectives comme le RAJE citoyenne** (concertées, avec un but commun de changement social) des **activités collectives tels un match de hockey ou un repas d'anciens hébergés**. Notons qu'il existe parfois une confusion entre ces deux concepts dans les témoignages recueillis. Notons également que les frontières entre action et activité collective ne sont pas tranchées, chacune participant à un processus d'affiliation et de développement du pouvoir d'agir des jeunes. Cette distinction est donc proposée par le comité de recherche à des fins d'analyse.

- [...] On continue de faire des suivis mais pas personnellement. On essaie d'inviter les gens à s'impliquer socialement, à se sentir concernés comme dernièrement avec les élections, les débats sur la charte des valeurs, tout ce qui est actualité. On amène les gens à prendre position, à émettre leur opinion, à les informer de leurs droits, qu'ils pratiquent leurs droits en fait; au pouvoir de la collectivité en fait qui apporte aussi une influence dans ta vie de tous les jours.

- On va essayer aussi de faire les activités collectives pour anciens, mélanger aussi anciens et résidents et ça va toucher tous les mêmes buts. Il y a ce volet là dans le post-hébergement parce que justement on reste des personnes significatives, on reste des personnes que les jeunes vont venir chercher pour des réponses à leurs questions. Le post-hébergement est aussi informel, il s'inscrit dans le travail qui se fait déjà à l'hébergement où l'on va inclure les anciens. Quelques fois il y a des activités uniquement pour les anciens, surtout autour des cuisines collectives, il y en a d'autres, des repas collectifs d'anciens aussi. Ça va jouer entre anciens et résidents. (Intervenants)

Force est de constater que les actions collectives s'inscrivent dans l'histoire de certaines Auberges qui souhaitent favoriser ainsi la **participation citoyenne des jeunes**. Cela contribue également à **renforcer l'affiliation sociale des jeunes et leur pouvoir d'agir dans la société et dans leur propre trajectoire**. Les actions collectives sont une occasion de proposer d'autres approches pour répondre aux besoins des jeunes et travailler davantage encore à leur insertion dans l'espace social, même si cela peut paraître plus contraignant :

[...] on tente toujours d'aller vers cette façon de faire, mais effectivement on se ramène toujours à l'individuel le plus souvent. Peut-être que pour les intervenants, on a souvent l'impression que c'est plus gratifiant de faire de l'individuel. Parce que tu rentres dans le bureau, tu as un objectif avec le jeune, tu le suis à l'individuel, tu as l'impression de contribuer à le faire grandir, ou tu lui montres différentes façons de voir. Tandis que quand tu arrives dans le collectif, c'est une autre façon de penser et de faire. L'amener à t'aider à organiser quelque chose, peut-être que ça a l'air moins gratifiant. Dans le fond, les acquis qui sont développés en collectif restent peut-être plus longtemps j'ai l'impression. Ils sont plus intégrés qu'individuellement. Même si on se dit qu'on va faire plus d'interventions de groupe, on revient toujours sur les problématiques. (Intervenant)

EXEMPLES D' ACTIONS COLLECTIVES	EXEMPLES D' ACTIVITÉS COLLECTIVES
<p>Tangente à Montréal est une Auberge faisant la promotion du développement d'actions citoyennes et de transformation sociale. En ce sens, des activités de conscientisation, d'implication sociale ou de défense de droits sont régulièrement mises en place. Le rapport d'activité de 2013/2014 recense ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres de groupe où l'actualité est abordée (« Dans le monde il se passe... ») - Participation à des manifestations (financement du PSOC, RAPSIM, contre les coupures de la SPLI, Idle No More, Grande Corvée Éco-quartier) - Collecte de seringues dans Hochelaga-Maisonneuve - Soirée débat et rencontre avec des candidats aux élections provinciales - Participation aux consultations web organisée par Léo Bureau-Blouin dans le cadre de la mise en place d'une politique jeunesse - Participation à « Destination 2030 », une tournée du Secrétariat à la Jeunesse 	<p>Le Baluchon de Ste-Hyacinthe propose de nombreuses activités collectives aux jeunes hébergés et aux anciens. Comme le relate le dernier numéro de la revue des jeunes de l'Auberge « Le Globule », de nombreuses activités collectives sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet exPRESSION - Les dimanches santé (activités sportives et conseils nutritifs) - Tournoi de Hockey - Activités de groupe sur les ITSS - Soirée basket ball - Soirée de discussion : relations amoureuses, la consommation, la santé mentale, les arts, la musique, la communication, entre autres. <p>N.B. : Notons que l'organisation d'activités collectives n'exclut pas forcément l'organisation d'actions collectives, dans cette Auberge notamment (voir rapport d'activité 2013/2014 sur le site de l'Auberge).</p>

1.1.4 Des formes de logements diversifiées

Nombreuses sont les Auberges ayant développé des formes de logements adaptées à la situation des jeunes. **Malgré les politiques de revitalisation urbaine ou les stratégies du «logement d'abord», le parc locatif ne permet pas à tous les jeunes d'accéder à un logement autonome.** Qu'il s'agisse de difficultés matérielles ou financières, de difficultés personnelles, d'autres solutions ont dû être imaginées pour permettre aux jeunes de vivre une transition ou pour leur permettre de trouver une forme durable de domiciliation. Notons qu'il y a **débat sur la fonction des appartements de transition dans les activités de post-hébergement.** Certains intervenants et cadres considèrent qu'il s'agit là d'une autre forme d'hébergement. Quoi qu'il en soit, c'est une **alternative au logement autonome face aux difficultés structurelles d'insertion par le logement** et cela s'inscrit, encore une fois, dans la continuité des interventions amorcées pendant le séjour. Parmi les alternatives proposées, on retrouve :

- les **appartements «supervisés» ou logements de «transition»** : les jeunes s'inscrivent dans un projet personnel ou professionnel (retour aux études, emplois, santé), un intervenant les accompagne ponctuellement, parfois de façon très structurée dans la poursuite de leurs objectifs et dans les différents apprentissages liés à la vie en logement autonome ou en colocation. La plupart du temps des activités sont proposées aux jeunes dans le cadre d'une approche communautaire (actions collectives). Le degré d'encadrement varie considérablement d'une Auberge à l'autre. Ces appartements représentent souvent une alternative à la maison d'hébergement, soit parce que les jeunes n'ont pas encore toutes les capacités pour évoluer en logement de façon indépendante, soit parce que les solutions locatives ne sont pas adaptées aux budgets ou aux capacités des jeunes. Ce sont des espaces où l'on peut accompagner les jeunes à s'intégrer dans un logement autonome par la suite ;
- les **logements sociaux** ou **logements subventionnés** (encore appelés logements sans but lucratifs) : ce sont des logements permanents, les jeunes en sont locataires et les Auberges les gestionnaires. Le gouvernement accorde une subvention pour supporter le coût des loyers. Un soutien communautaire est également proposé. Ces solutions ont émergées pour répondre à un manque de logements adaptés pour les jeunes dans le parc locatif privé ou social et peuvent également représenter des formes d'actions collectives ;
- **l'accompagnement personnalisé en logement autonome** : on peut parler également de «suivi en externe». Cette forme de post-hébergement se présente lorsque le jeune a quitté l'Auberge et a trouvé une place dans un logement au sein du parc locatif privé ou social. Faute de pouvoir orienter le jeune vers un autre dispositif, un intervenant, attitré ou non, propose un suivi en fonction des besoins et des demandes du jeune. Ce dernier est aussi convié aux activités de groupe dédiées aux anciens.

EXEMPLE D'APPARTEMENTS SUPERVISÉS	EXEMPLE DE LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS	EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT EN LOGEMENT AUTONOME
<p>Depuis 2004, Ressource Jeunesse Saint Laurent offre, entre autres, 35 places en appartements supervisés. Des jeunes peuvent y séjourner jusqu'à deux ans. L'objectif est de mieux les accompagner à s'insérer dans la société, notamment dans une situation plus stable en terme de logement.</p> <p>Différentes formes d'accompagnement et plusieurs activités communautaires sont proposés aux jeunes pendant ce séjour.</p>	<p>Le volet Envol de l'Auberge communautaire du Sud-Ouest à Montréal est un exemple de dispositif de logements subventionnés. Conçu comme une transition entre l'Auberge et le logement standard, ce projet comprend 38 logements sociaux avec soutien communautaire (28 subventionnés, 9 à prix modérés, 1 local communautaire). Cela vise à répondre aux difficultés d'accès des jeunes dans le parc locatif privé ou public. Un intervenant propose un support communautaire aux jeunes (suivis individuels, visites de logement, référencement, accompagnements, aide administrative). Il s'occupe également de médiation, de gestion des conflits. Enfin, des cuisines collectives et des repas communautaires sont organisées.</p>	<p>Comme d'autres Auberges, la Source-Soleil à Sherbrooke continue d'accompagner les jeunes après leur séjour, dans leur propre milieu de vie. Un intervenant attiré au post-hébergement propose différentes formes d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres individuelles; - Activités collectives pour les anciens; - Formation, mobilisation; - Intégration des anciens aux activités de la maison; - Cuisines collectives.

1.1.5 Synthèse : une multiplicité de formes de post-hébergement

D'après nos observations et comme le résume le tableau suivant, le post-hébergement est toujours une **démarche volontaire** du jeune, même si des offres de logements ou de suivis en post-hébergement peuvent lui être proposés pendant son séjour. Les activités, formalisées ou non, sont le plus souvent gratuites⁷, elles s'adaptent à la réalité du jeune, à ses besoins qui évoluent et se concrétisent lorsqu'il quitte l'Auberge. L'accompagnement individuel ou collectif est réalisé dans la «convivialité». Le tableau suivant reprend les différentes formes selon leurs contours :

LE POST-HÉBERGEMENT : L'AIDE AUX ANCIENS ou EX RÉSIDANTS	
Une intervention alternative	Volontaire Co-construite avec les jeunes En continuité avec l'intervention en hébergement
Des pratiques diversifiées	Écoute Dépannage Information, orientation, accompagnement Activités de groupe Actions collectives
Des formes d'accompagnement adaptées	Logements supervisés Logements dans le parc locatif Interventions collectives ou individuelles Pratiques formelles ou informelles
Des lieux hétéroclites	Là où se trouve le jeune (domicile, Auberge, espace public, espaces virtuels)
Des interventions en fonction des particularités des jeunes	Adaptés aux jeunes mineurs (famille) Adaptés aux jeunes majeurs (passage à la vie adulte)

⁷ En ce qui concerne les formes de post-hébergement reliées à des solutions alternatives de logements, les jeunes sont appelés à contribuer financièrement (loyer). Par contre, les activités plus ponctuelles, le suivi en logement, les actions collectives sont gratuites ou font l'objet d'activités de collecte de fonds avec les jeunes.

Le post-hébergement tente toujours de répondre aux besoins des jeunes et a pour fonction **de compléter ou de poursuivre l'intervention amorcée pendant l'hébergement**. Si l'arrivée dans une Auberge répond la plupart du temps à une rupture d'hébergement, le post-hébergement s'inscrit dans la continuité de l'aide amorcée pendant le séjour. C'est une **forme d'intervention alternative** en ce qu'elle s'adapte continuellement aux besoins particuliers des jeunes et tente, par tous les moyens possibles et parfois avec beaucoup de créativité⁸, en adéquation avec les principes de l'action communautaire autonome, de les accompagner dans leur trajectoire d'insertion et ainsi, dans le **développement de leur pouvoir d'agir**. Il est important de reconnaître cette forme d'intervention **co-construite** avec les jeunes, dans un contexte où les solutions peuvent manquer dans le réseau ou le parc locatif privé ou social.

1.2 Les objectifs

Formalisé ou non, le post-hébergement répond à des objectifs précis et vise à atteindre des résultats : soutenir les jeunes dans leurs projets, poursuivre les actions mises en œuvre pendant leur séjour, inscrire l'intervention dans la continuité. Force est de constater que les objectifs sont assez similaires d'une Auberge à l'autre. Si les appellations varient, nous les avons résumés en quatre intitulés génériques : développer l'autonomie, maintenir des liens, répondre à des besoins nouveaux et connecter avec la communauté.

1.2.1 Développer l'autonomie

C'est l'objectif central des Auberges et a fortiori du post-hébergement. Les intervenants constatent qu'ils manquent de temps pour aller au bout de cet objectif pendant les séjours, surtout pour les mineurs dont la durée de séjour est assez courte (60 jours maximum)⁹. Non seulement certains jeunes font plusieurs séjours, mais en plus, les besoins se concrétisent une fois le jeune parti vivre en logement ou une fois le jeune passé à une autre expérience de vie. En ce sens, jeunes et intervenants ont souvent remarqué qu'une fois installés dans « la vraie vie », en-dehors des Auberges, les jeunes avaient la possibilité de nommer plus concrètement leurs besoins. Avoir la possibilité de proposer d'autres formes d'intervention en post-hébergement permet donc de mieux accompagner les jeunes à l'autonomie. Les **possibilités d'objectifs sont infinies** : travailler sur soi (confiance, autoréalisation, développement personnel), développer sa citoyenneté (actions collectives), apprendre à utiliser de nouveaux outils, renforcer les acquis. L'objectif reste de **faire en sorte que les jeunes n'aient plus besoin d'aide de la part des intervenants et des Auberges** :

Nous aussi on ne panique pas avec la réussite, mais du moins c'est ce que l'on veut au niveau de l'autonomie, on exige cela pour chaque jeune peu importe qui il est, d'où il vient, quel âge il a. Tu es censé être plus autonome en sortant de l'auberge. C'est comme une réussite implicite, ça vient tout seul, parce qu'il participe aux tâches, ils font tellement d'affaires qu'ils sont tous plus autonomes et ça, ça épate les parents. Si le jeune dit : « qu'est-ce qu'on mange pour souper ? », ben y'est écrit là, va voir. Juste des petites choses de la vie que l'on fait avec eux. Il y en a qui n'ont jamais pris le transport en commun. Il y a des petites banalités comme ça que l'on essaie de se garder en tête. Même s'il n'arrêtera probablement pas de consommer, il pourra être plus autonome, il aura réfléchi, il aura pris un temps d'arrêt. (Intervenant)

⁸ Il ne s'agit pas de sous-entendre ici que l'accompagnement manquerait de professionnalisme, mais bien de montrer que ces pratiques sont toujours à composer avec les jeunes, que les solutions ne sont pas des recettes toutes faites, qu'elles sont toujours à renouveler.

⁹ En 2012-2013, la durée moyenne des séjours de 6 jours et plus, peu importe l'âge des jeunes, dans les Auberges était de 55 jours (Statistiques d'hébergement des Auberges du cœur 2012-2013, document non publié du RACQ).

Parmi les difficultés vécues par les jeunes résidants des Auberges, on retrouve les défis du passage à l'âge adulte, vécus par la majorité des jeunes. Ces défis touchent le sens des responsabilités, la construction identitaire, le désir de réaliser ses rêves, le fait de vivre seul dans son logement, entre autres. L'accompagnement à l'autonomie vise alors parfois très concrètement à connecter le jeune à son environnement pour lui permettre d'évoluer seul :

- La première fois, je ne savais pas où je m'en allais. Quand je suis allé à mon deuxième [séjour], tout s'est bien passé, j'avais de l'aide. Ma marraine m'expliquait où je pouvais aller chercher telle ou telle affaire quand que je voulais me trouver une job, des ressources. C'est là que j'ai connu le Carrefour Jeunesse Emploi. Je ne savais même pas que ça existait. Je ne savais même pas que des affaires de même existaient. J'ai passé des affaires, des cours pour faire des entrevues, cibler les bons emplois, etc. J'ai fait bien des affaires. Pour parler de post-hébergement, j'ai quand même continué de retourner à l'Auberge du cœur pendant une couple d'années après parce que je n'étais pas capable, entre parenthèses, de vivre tout seul. Je n'étais pas capable de me débrouiller tout seul, parce que moi j'ai toujours été tout seul, dans la vie, je n'avais pas de parents, je n'avais rien. Je n'étais pas capable de vivre tout seul. Donc, quand j'avais un problème j'appelais le soir l'intervenant. Il me disait : «viens, on va parler». Je me retrouvais là quasiment toutes les semaines. Chaque fois que ça n'allait pas, il me parlait, il prenait le temps, puis on parlait des fois une heure ou deux, on parlait. Puis la fin de semaine j'allais jouer aux échecs, j'allais jouer de la guitare sur le perron, j'allais aider X... (Jeune)

1.2.2 Maintenir des liens (affilier)

Des liens très forts s'établissent entre les jeunes et les équipes d'intervenants. Le post-hébergement participe à leur maintien. Plus encore, c'est sur ce lien que se fonde le post-hébergement, parce que les jeunes reviennent « naturellement » vers les Auberges, vers un intervenant ou une équipe. Certains ont besoin de vérifier que l'on est toujours là pour eux, d'autres souhaitent valider auprès des intervenants leurs choix, être reconnus, se rassurer. C'est un autre exemple du **lien positif** qui se noue entre les jeunes et les intervenants :

- On le voit beaucoup nous aussi l'attachement, le jeune qui revient faire son tour, qui revient donner de ces nouvelles, quand on est sur son chemin pour se rendre à l'école, se rendre à son travail. Le jeune qui est passé par diverses familles d'accueil puis qui, à chaque fois qu'il en a une nouvelle, revient nous voir. Pour nous tenir au courant de comment s'est passé le transfert, comment il se sent dans sa nouvelle famille d'accueil, on est comme le point stable à qui venir le dire.

- On a beaucoup de jeunes adultes aussi, on en reçoit des mineurs et ils reviennent nous voir, 3-4-5 ans après pour nous dire où ils sont rendus, ce qu'ils font. Des jeunes où on se souvient aussi d'avoir peut-être semé des graines, puis qu'ils viennent nous dire «vous le savez peut-être pas ... ». Ils me ressortent une phrase que je leur ai dit lors de leur hébergement, ça on l'a beaucoup ce lien-là avec les anciens. C'est le fun. (Intervenants)

L'objectif d'affiliation est une retombée du travail d'accompagnement des intervenants qui sont un soutien, une présence fondamentale pour des jeunes en situation d'exclusion sociale, n'ayant « pas d'autres liens que [les intervenants] » ont, à plusieurs reprises, expliqué les intervenants. L'appartenance aux Auberges prend aussi la forme d'un maintien du lien avec les autres jeunes ou avec les familles, en particulier pour les jeunes mineurs. Notons que le retour du jeune dans la famille pour les mineurs est souvent l'objectif du séjour. En tout état de cause, pour tous les jeunes, mineurs ou majeurs, les intervenants visent à briser l'isolement, à se poser en rempart contre l'exclusion et ainsi, à **préparer la transition vers l'autonomie**, comme l'évoque l'extrait suivant :

Je pense que le post-hébergement vient compléter ce qu'on fait déjà à la maison au sens où on va travailler au maintien de l'autonomie de la personne, c'est l'aider à rester autonome dans son logement puis moi je ne vois pas le post-hébergement comme un manque d'autonomie, je le vois plus comme un support qu'on va offrir à quelqu'un parce que, on ne se le cachera pas, les anciens avec qui je travaille ce sont des gens, quand je regarde, c'est quoi leur réseau social ? Au départ ils ont abouti dans une maison d'hébergement, habituellement les parents sont pas ou peu présents, ou pas ou peu aidants. Ils n'ont pas de réseaux autour d'eux, pas énormément d'amis, donc si moi dans ma vie je me retrouve dans une situation un peu fâcheuse je sais qu'il y a des gens sur lesquels je vais pouvoir compter. Eux, malheureusement, la situation fait qu'ils vont souvent se tourner vers nous et c'est

à nous qu'ils vont demander un coup de main. Demander de l'aide quand ça ne va pas bien ce n'est pas un manque d'autonomie en tant que tel. (Intervenant).

1.2.3 Répondre à des besoins nouveaux

Les besoins des jeunes se concrétisent lorsqu'ils quittent les maisons d'hébergement. La phase de transition laisse émerger de nouveaux objectifs. Formel ou non, le post-hébergement vise précisément à adapter les objectifs d'intervention à la nouvelle réalité après le séjour et à la situation des jeunes en marge. Les jeunes eux-mêmes évoquent cette perte de repères à l'approche de la sortie ou lors de l'arrivée en logement :

- Au stade où je suis rendu, j'ai réglé la plupart de mes problèmes, mais il me manque encore un gros morceau. Je suis assez brillant et j'ai assez d'expérience de vie pour le faire moi-même et aller chercher l'aide dont j'ai besoin, l'aide de X et des autres intervenants à l'occasion, mais malheureusement, je trouve ça pas assez long. [...] J'aurais aimé être là plus longtemps. C'est la coupure aussi. C'est 6 mois, mais c'est quand même une grosse partie de ma vie. C'est comme une deuxième famille, donc il se crée plusieurs liens d'affinités. On finit avec une fête de fin de programme et moi je ne la voulais pas la fête : « je ne veux pas fêter ça ! ». Je l'ai fait et ça a super bien été. J'ai été dans l'émotion pas mal et dans certains deuils. Je me suis fait dire « il faut avoir une vie en dehors de [l'Auberge] », autrement dit, pas avoir le réflexe de se référer là et de se pointer sans téléphoner parce que le suivi dure 6 mois.

- [...] les 2 dernières semaines on peut avoir une transition par exemple, j'avais mon appartement, mais je pouvais quand même avoir 2 semaines que je pouvais coucher à [l'Auberge] et des fois aller à l'appartement. La coupure pour moi a été dure. Moi des amis j'en n'avais pas ! Là, c'est des amis de [l'Auberge] que j'ai connus. (Jeunes)

C'est véritablement dans cette phase, après le séjour dans l'Auberge, que s'organise l'insertion des jeunes dans l'espace social. Les Auberges offrent d'abord un toit, mais les activités de post-hébergement projettent l'intervention dans la durée et dans la réalité de cette trajectoire d'insertion. Il faut donc trouver des **ressources adaptées à chacun, établir les bases d'un support ponctuel ou plus durable, se fixer des objectifs réalistes et atteignables** pour éviter les rechutes. Les intervenants observent la nécessité de ne pas s'attendre à des résultats visibles ou rapides de leur intervention. C'est pour cela que les activités de post-hébergement n'ont de sens que lorsque le jeune est prêt à s'investir, parfois après plusieurs allées et venues dans les Auberges. Notons également que les jeunes ne se tournent pas vers les Auberges pour chercher uniquement de l'aide, cela peut aussi être pour se ressourcer, rencontrer d'autres jeunes, profiter d'un repas chaud et d'une écoute. En somme, pour nombre d'intervenants et de jeunes, le post-hébergement ne peut être un mode d'intervention préconçu, avec des étapes préétablies. C'est nécessairement une **progression toute personnelle et volontaire, une aide négociée et co-construite, alternative**. En d'autres termes, comme l'explique un intervenant : « c'est le jeune qui choisit sa prescription ». C'est aussi pour cette raison qu'il est important de pouvoir offrir cette aide n'importe quand, de réduire les délais d'attente dans les maisons qui manquent de financement, afin de proposer un suivi et des ressources adéquates, dès que le jeune en exprime réellement besoin. En fait, comme le montre l'extrait suivant, c'est parce qu'un lien a été créé au préalable que les intervenants sont identifiés par les jeunes comme des personnes-ressources, que le post-hébergement est possible :

- Dès le départ le jeune qui arrivait savait que la journée où il quittait on serait là, en post-hébergement. On présentait ce qu'on faisait. Donc déjà à la base ils étaient au courant que ça existait. On créait des liens. Moi en tant qu'intervenant en post-hébergement, je n'intervenais pas sur le plancher donc il fallait que j'apprenne à me faire connaître, me faire apprivoiser. Mais le discours était là. Ils étaient libres. On le préparait. Je trouvais que c'était sécurisant pour eux.

- Ça a été long avant qu'on se fasse connaître. [...] Les partenaires ont beaucoup véhiculé qu'il y avait du post-hébergement, de sorte que j'ai eu des ex résidents que je n'avais pas vu depuis 3-4 ans passés et qui sont venus cognés à un moment donné en me disant qu'ils avaient un problème avec la DPJ qui leur demandait de faire des ateliers parentaux. À partir de là, j'ai commencé à faire des suivis pour certains jeunes. Certains jeunes arrivaient en expliquant qu'ils avaient appris que ce suivi existait, qu'ils n'étaient pas bien, qu'ils étaient

sur le bord de perdre des affaires qu'ils avaient accumulés avec le temps et qu'ils ne souhaitent pas perdre. Il y avait déjà une conscience qui s'était développée chez certains jeunes. [...] J'ai eu l'impression de travailler vraiment dans le sens du mot volontaire. Dans certains cas, je l'ai vu beaucoup plus fort que lorsque je suis dans l'Auberge avec le jeune qui arrive. Celui qui s'en vient en suivi post-hébergement, il sait ce qu'il risque de perdre. (Intervenants)

1.2.4 Connecter avec la communauté

Souvent, que ce soit exclusivement ou en appui à d'autres modes d'intervention, le post-hébergement désigne des activités collectives. Que ce soit l'éducation populaire, la défense des droits ou des activités de loisirs (culturelles ou sportives), cette approche représente à la fois un objectif d'intervention et un moyen. On vise à outiller les jeunes au regard de ses droits ou de la vie en société, à l'aider à prendre position dans l'espace social. En d'autres termes, il s'agit de créer une communauté autour du jeune. Les bilans d'activités dénombrent beaucoup d'actions collectives : participation à des manifestations, discussions et espaces de délibération, activités autour de film, cuisines collectives et démarche de *Do It yourself*. Nombreuses sont les Auberges qui tentent d'inscrire leurs activités dans une approche collective d'intervention, comme le souligne l'extrait suivant :

- On invite les anciens à venir faire un petit témoignage. Parler un peu de leur vécu, qu'est-ce qu'ils ont ramené de la maison, qu'est-ce qu'ils font aujourd'hui. Tout en participant aussi à l'activité sportive comme je disais tantôt. [...] On le fait un peu dans l'activité socioculturelle, le mercredi où on va présenter divers services de la communauté, par exemple Bail Québec, on a fait un tour pour présenter leurs droits par rapport au logement. Les normes du travail. [...] L'action collective, quant à moi, prend tout son sens quand il y a une implication... on est dans le connaître, le premier contact avec le jeune. Encore plus quand on n'a plus le suivi post-hébergement, c'est difficile, c'est intéressant, mais on a encore de la misère à le voir, à le concrétiser. (Intervenant)

1.2.5 Synthèse : des objectifs transversaux dans la continuité de l'accompagnement pendant le séjour

La présentation de ces différents objectifs ainsi catégorisés montre que les intervenants restent disponibles pour les jeunes après leur séjour afin de répondre à leurs besoins. Cette disponibilité, formalisée ou non, vise à **offrir une expérience positive** à des jeunes exclus, marginalisés, stigmatisés, elle vise à les **accompagner à prendre une place dans la société, à briser le cercle du rejet, de la solitude et de l'exclusion sociale**. Le post-hébergement a donc pour but de **permettre aux jeunes de vivre une expérience de reconnaissance pour les (re)connecter avec la société, la communauté**. Le tableau suivant propose une synthèse des objectifs transversaux déployés par les intervenants dans la continuité des modes d'intervention engagés pendant le séjour.

OBJECTIFS TRANSVERSAUX : LA CONTINUITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR	
La transition	Faciliter l'après-séjour dans l'Auberge Briser l'isolement Soutenir le passage à la vie adulte
La progression	Devenir autonome Développer un réseau social Réaliser son projet de vie
La connexion	Être affilié Développer des liens avec la communauté Développer sa participation citoyenne

Ces données montrent encore une fois l'étendue de l'intervention des Auberges et des besoins des jeunes. Pourtant, c'est trop souvent « malgré » un manque de ressources financières que le post-hébergement est mis en œuvre et ainsi, construit « avec les moyens du bord ».

1.3 Les moyens

Les moyens correspondent à **ce qui permet aux intervenants de mettre en œuvre des interventions de post-hébergement**. Ils sont donc différents des formes (« ce qui est » du post-hébergement) et des objectifs (ce que l'on vise à produire comme effet).

1.3.1 Des sources de financement

Le financement permet de formaliser, d'organiser, voire de calibrer les interventions de post-hébergement dans les Auberges - même si ce n'est pas ce qui justifie qu'un poste d'intervenant - soit exclusivement dédié à ces activités. Parmi les sources de financement fédérales, on retrouve la **Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance** (SPLI)¹⁰, mais d'autres Auberges sollicitent **Centraide**. Notons également le **projet d'expérimentation** mis en place dans la région de **Lanaudière** en 2012-2013 avec le soutien financier du **Programme de soutien au financement du traitement de la toxicomanie**¹¹ (PSFTT). Quatre Auberges et une maison d'hébergement partenaire ont pu créer des postes d'intervenants post-hébergement. Cinq intervenants se sont ainsi regroupés pour former un comité, développer des outils communs d'intervention, favoriser une approche d'empowerment et promouvoir les démarches d'actions collectives dans leurs milieux respectifs. L'objectif était également de permettre le développement d'un partenariat entre les ressources en hébergement pour jeunes dans la région. Le financement des activités de post-hébergement a permis de faire émerger un travail en concertation et en partenariat entre les maisons, mais également avec le réseau. Plus encore, le financement a permis aux intervenants en charge du post-hébergement de se consacrer pleinement et sans contrainte aux besoins des jeunes et ainsi, à se concentrer sur le maintien des liens et la continuité des interventions. Les résultats de cette expérience sont probants et montrent les effets positifs du post-hébergement dans les trajectoires des jeunes et du travail en réseau, cependant, le financement n'a pas été reconduit. Les postes ont pour la plupart été supprimés ou reconvertis.

Comme on l'a déjà souligné, les sources de financement attribuées au post-hébergement sont tantôt consacrées à des postes à temps plein, tantôt à des activités pour les « anciens » dont l'équipe au complet se charge. Autrement dit, trois cas de figures se présentent dans les Auberges : A. un poste occupé par un intervenant chargé des activités de post-hébergement ou ; B. des activités, des suivis, des aides ponctuelles assurées par l'ensemble de l'équipe ; C. les figures A et B à la fois.

¹⁰ Cette source de financement fédéral existe depuis 2001 (avec ses ancêtres IPAC et IPLI) avec une approche communautaire et généraliste qui permettait de financer une variété de mesures de prévention de l'itinérance. Depuis 2014, le gouvernement fédéral a décidé de déployer l'approche « logement d'abord » qui vise à lutter contre l'itinérance en offrant un logement permanent aux personnes itinérantes comme condition préalable à toute intervention : « [...] un logement stable est une condition préalable à l'amélioration de la santé, du rôle parental, de l'éducation et de l'emploi. [La SPLI] met l'accent sur les initiatives communautaires qui adoptent une approche donnant la priorité au logement pour aider les personnes et les familles à acquérir plus d'autonomie et d'autosuffisance » (Emploi et Développement social, Gouvernement du Canada, 2014). Notons en outre que ce dispositif bénéficie d'importants moyens financiers et humains d'action qui font actuellement défaut dans les OC au Québec notamment. Une partie des pratiques de post-hébergement des Auberges du cœur pourrait peut-être s'inscrire dans cette nouvelle approche, mais le programme exclura les pratiques d'accompagnement dans les appartements transitoires ou supervisés.

¹¹ Ce projet a duré 15 mois entre 2012 et 2013.

EXEMPLE <u>AVEC</u> UN INTERVENANT ATTITRÉ	EXEMPLE <u>SANS</u> INTERVENANT ATTITRÉ
<p>Dans le cadre du projet Lanaudière (Annexes), les subventions allouées ont permis l'embauche d'un intervenant dont le poste était entièrement dédié au post-hébergement dans trois Auberges du cœur et un refuge. Avant la fin du séjour les contacts étaient engagés et les jeunes intéressés pouvaient choisir de poursuivre leur accompagnement. Par ailleurs, d'anciens hébergés étaient orientés vers l'intervenant en post-hébergement dès qu'ils s'adressaient à l'Auberge.</p>	<p>L'équipe de l'Escalier à Montréal a choisi de consacrer sa subvention dédiée au post-hébergement à des activités et des accompagnements réalisés par l'équipe au gré des demandes des jeunes. L'équipe traite collectivement les demandes. Les anciens sont invités à l'Auberge et les liens établis entre des jeunes et certains intervenants sont ainsi maintenus.</p>

Nous y reviendrons, mais notons déjà que c'est le plus souvent par manque de financement que certaines Auberges réduisent la part des activités liées à ce mode d'intervention et partant, n'ont pas d'intervenants chargés de ces activités. Dans ce contexte, la question est de savoir si **le post-hébergement doit faire partie intégrante des missions des Auberges ?** Autrement dit, doit-on rechercher un financement spécifique, exclusivement dédié à ces activités ? C'est un enjeu important qui se pose ici car si le post-hébergement est incontournable, s'il est inhérent aux missions des Auberges, le bailleur de fond refuse parfois de financer des activités qui font, pour lui, déjà partie des plans de financement de base. C'est en fait un **enjeu de reconnaissance des pratiques du communautaire**, qui, même s'il manque de moyens, s'investit totalement dans l'accompagnement des jeunes, tente de répondre à toutes les demandes qui se présentent en déployant toute sortes d'outils d'intervention.

1.3.2 Des outils d'intervention

Le post-hébergement est souvent conceptualisé comme un moyen d'intervention. Il prend alors tantôt la forme de plans d'aide individualisé - un peu comme on en développe déjà pendant le séjour des jeunes -, tantôt la forme d'activités de groupe. On l'a déjà évoqué, le post-hébergement s'inscrit dans la **continuité** de l'accompagnement mis en place en maison d'hébergement. De fait, on **s'adapte** aux nouveaux besoins des jeunes une fois qu'ils ont quitté l'Auberge.

Dans la gamme des outils plus « classiques » on retrouve globalement la **gestion du budget**, des aspects plus matériels : faire les courses, payer les factures, s'installer. Cela concerne également le **suivi psychosocial** : briser l'isolement, construire des liens sociaux solides. Parfois, l'intervention consiste à offrir aux jeunes un moment de répit, une « soupape de sécurité », un espace pour « ventiler », se livrer et faire le point. Certains intervenants ont cité les **appartements supervisés ou subventionnés** comme des **outils pour travailler la transition** entre l'hébergement, la vie en collectivité et l'autonomie.

Les activités et actions collectives sont d'autres moyens d'action très utilisés par les intervenants de nombre d'Auberges : participation à des manifestations, participation aux CA, cuisines collectives, soupers communautaires, activités sportives ou activités sociales. C'est aussi une façon de **rejoindre des jeunes et de proposer des activités adaptées à leurs besoins**. Cela constitue parfois un moyen de jumeler des anciens avec des jeunes hébergés et cela contribue ainsi au **partage d'expériences** : échanges informels ou interventions par les pairs :

On a fait du jumelage de suivi. J'ai une jeune homosexuelle qui vivait beaucoup le refus de son homosexualité, comme intervenant on peut apporter un outil, un bagage, mais d'aller avec un autre jeune qui a vécu ce parcours là, de venir la rencontrer et faire un bout avec elle, fait en sorte que la jeune qui l'a vécu avant se dégage de ça et à voir que c'est réglé et qu'elle peut aider les autres ; puis de trois mois plus tard de nous présenter sa blonde parce qu'elle est fière de ce parcours. (Intervenant)

Les actions collectives sont des moyens de maintenir des liens et d'aborder différemment l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur place dans la société ; que ce soit à travers la **conscientisation** et **l'éducation populaire** ou à travers des moments plus décontractés. Elles n'ont effectivement pas toutes vocation à favoriser la transformation sociale, procédant également de **moments de répit**, ou de **socialisation**, de **rituels de passage**, comme on peut le voir dans des activités de «totémisation». En effet, certaines Auberges ritualisent la sortie des jeunes à travers l'organisation de cérémonies « significatives » de départ où l'on souligne les acquis et le passage à une autre étape de vie : célébrations, t-shirts, camps, soirées de départ, etc. :

- Nous on avait créé le « clan des anciens » parce que les jeunes ont comme un grand sentiment d'appartenance avec l'Auberge. Ça pourrait se faire partout ce clan d'ailleurs. Ils reviennent nous voir souvent alors on s'est dit que tous ces jeunes pourraient être rassemblés. Donc on a créé ce clan des anciens qui se trouve à être deux fois de semaine par année où les jeunes passent des épreuves et à la fin ils sont totémisés. Puis ils sont invités à vie au clan des anciens. Ils portent un chandail avec leur nom de totem. Après ça ils reviennent. L'affiliation sociale est très présente dans ce clan. Ils se créent aussi des alliances d'entraide entre eux à l'extérieur du clan et de [l'Auberge]. Nous le post-hébergement pendant des années ça a été ça.

- Il y avait une activité de colocation qu'on avait démarré. J'en avais parlé à d'autres collègues qui avaient participé. Les jeunes ne fonctionnent souvent pas bien dans les maisons d'accueil, c'est souvent des échecs, souvent ils font le tour parce que ça ne marche pas. Ils se retrouvent en situation d'aller en appartement, mais en colocation, pas à deux trois, mais à quinze ou vingt personnes. Encore là ce sont des échecs, par dessus échecs. Je trouvais que c'était intéressant d'avoir cette opportunité de faire des activités de groupe pour développer des moyens et des outils à partir de ce qu'ils vivent. On essaie de le maintenir, mais c'est moins fort parce qu'on peut pas le porter totalement, pour dégager du temps. C'est aussi parti de jeunes qui vivaient des difficultés en coloc : partager les factures, instabilité, etc. Il y a des parties qui leur appartiennent, mais on pouvait travailler sur ces points. (Intervenants).

1.3.3 Des technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les TIC sont très usitées pour développer le post-hébergement. C'est un mode de communication et d'information peu coûteux et très efficace pour rejoindre les jeunes. Qu'il s'agisse des **réseaux sociaux**, du **courriel**, du **téléphone** ou même des courriers postaux, ce sont des moyens très pratiques pour **maintenir les liens avec les jeunes**, **diffuser l'information** au sujet des activités organisées, parfois, pour **amorcer des interventions**. En effet, des intervenants sont parfois directement interpellés sur les réseaux sociaux ou ont observé des propos inquiétants sur le compte d'un jeune. Nombre de jeunes possèdent des adresses de courriel ou des comptes Facebook et l'accès à Internet s'est de plus en plus démocratisé, de sorte que l'on perd moins facilement la trace des anciens :

- Facebook est très populaire pour de vrai ; aussitôt qu'on met une annonce quelconque, c'est commenté. On surveille beaucoup ça.

- Nous autres aussi, on l'utilise. Si on voit qu'un jeune a marqué : « La vie, c'est rien que de la merde », bien là, on va aller lui envoyer un petit message privé : « Lâche-nous un appel. Est-ce que ça va ? On est inquiet. » Mais, on ne fait jamais d'intervention. Il y avait un jeune, une fois, qui avait parlé, il avait écrit : « Je veux parler à tel intervenant ; j'ai le goût de me suicider » ; il est allé directement sur la page de même, ça fait que l'intervenante l'a rappelé et a à dit : « La prochaine fois, fais juste dire : "J'ai envie de te parler ; contacte-moi." » Parce qu'on ne veut pas que ça devienne un outil pour ça. Et, à chaque année, on envoie une lettre à la plupart de nos anciens qui ont gardé contact avec nous. On fait un party de Noël. Ceux qui quittent pour les appartements officiels, souvent, ils reviennent encore. (Intervenant)

D'ailleurs, en 2011-2012, le RACQ a réalisé une démarche de réflexion éthique sur l'utilisation des médias sociaux. En effet, de nombreux enjeux sont soulevés dans le lien qui peut se créer sur des outils comme Facebook et les organisations doivent s'assurer de gérer les risques et de mettre des balises (RACQ, 2012).

Cela étant, le **bouche à oreille** est encore un moyen de communication très efficace entre les jeunes, comme on a pu l'observer dans les échanges lors des entretiens de recherche (voir extrait p.19). Les rapports d'activités montrent que l'utilisation des TIC est en constante évolution et influence positivement le maintien du lien avec les jeunes. Les jeunes aussi ont évoqué cette facilité à connecter et à se tenir informés grâce aux réseaux sociaux et aux téléphones portables devenus plus abordables.

1.3.4 Un travail en réseau ou en partenariat

En partenariat avec d'autres Auberges, d'autres OC ou ressources du secteur public, les intervenants établissent un travail en réseau pour accompagner au mieux les jeunes à cheminer et à s'insérer dans l'espace social. Il s'agit de coordonner l'aide, de passer le relais et d'organiser la transition auprès d'autres intervenants, issus ou non du RACQ. C'est un moyen d'autant plus important que les activités de post-hébergement visent à favoriser l'autonomie des jeunes, la construction d'une place dans la communauté. Ce travail en réseau concerne donc essentiellement le partenariat inter ou extra institutionnel : suivi psychosocial, insertion professionnelle, santé, ou culture. Le projet établi à Lanaudière a montré les résultats probants de cette approche. Le fait de connaître les partenaires - et d'être reconnus par eux - a permis, entre autres, de mieux orienter les jeunes, de proposer des références personnalisées, des accompagnements adaptés. De même, les tables de concertation auxquelles participent de nombreuses Auberges sont importantes. D'autres intervenants ont fait état d'expériences similaires dans la région de Montréal notamment, mais ce travail en réseau nécessite du temps et toutes les Auberges ne disposent pas d'un nombre suffisant d'employés pour se consacrer à ces activités de réseautage et de partenariat. Notons également les espaces de réflexion au sein même du RACQ où les intervenants partagent leurs pratiques et les enjeux qui les entourent. Cette recherche s'inscrit d'ailleurs dans cette démarche. En somme, le partenariat est nécessaire et efficace, toutefois, le contexte d'intervention en situation d'urgence et de restriction budgétaire fait en sorte de réduire le temps et l'énergie nécessaires à l'établissement et au maintien d'un réseau ou d'un partenariat.

1.3.6 Synthèse : des moyens à renouveler sans cesse

Les moyens des Auberges sont **divers et variés** et l'on ne retrouve ici que les grandes catégories de ceux cités dans les entretiens et les rapports d'activités. On l'a déjà mis en exergue, le post-hébergement se co-construit avec les jeunes et demande parfois beaucoup de créativité dans un contexte où l'on doit chercher une réponse adaptée car les réseaux d'aide préétablis sont inexistants. Ces interventions s'inscrivent dans la continuité et se « bricolent », parfois grâce à un **réseau de partenaires**, souvent selon les **réseaux personnels** des intervenants. Implicitement, ces données confirment ce que l'on sait depuis longtemps, à savoir que **l'intervention pour l'insertion des jeunes dans l'espace social n'a d'impact que si cela s'inscrit dans la durée** (Bisson, 1989). Le tableau suivant propose une synthèse des moyens cités par les intervenants rencontrés :

DES MOYENS DIVERS ET VARIÉS	
Durée (continuité)	Une ou des sources de financement Des intervenants post-hébergement et des équipes engagés Des partenariats ou un travail en réseau
Adaptabilité (absence de recette, possibilités d'actions infinies)	Une intervention co-construite L'adaptation des outils plus « classiques » d'intervention (individuels et collectifs) Les TIC

1.4 Les enjeux

Dans cette partie, nous revenons sur les données se rapportant aux défis, aux obstacles et aux limites rencontrés par les intervenants dans leurs pratiques de post-hébergement.

1.4.1 Les trajectoires des jeunes

Si l'autonomie est l'objectif central du post-hébergement, les jeunes sont parfois ancrés dans des situations tellement difficiles que l'aide apportée ne suffit pas à leur insertion dans la société. En effet, d'importantes **limites liées à la situation même des jeunes** se posent : trajectoires instables, départs des Auberges en mauvais termes, problèmes de santé mentale ou toxicomanie. Les intervenants notent également des dimensions se rapportant à la **pression sociale** ressentie par les jeunes pour s'insérer dans les normes sociales dominantes. Ainsi, vivre de façon autonome dans un appartement est un objectif que tous les jeunes ne sont pas prêts à atteindre que ce soit pour des raisons personnelles, psychologiques ou surtout pour des raisons économiques, financières :

- J'ai des gens pour qui partir de l'hébergement en logement autonome c'est un pas un peu trop grand. Là ils se retrouvent dans un logement sans savoir quoi faire. En principe avoir un logement c'est normal. Mais un coup qu'ils en sont là, certains vont rapporter la rue d'une certaine manière, ils gardent le même mode de vie mais dans leur appart. Puis souvent il y en a qui ne sont même pas dedans, ils vont coucher là puis c'est tout, ils n'y vont pas vraiment. Ils s'en vont voir leur monde. Là souvent je pense c'est intéressant, je reviens au concept des appartements supervisés, parce que justement tu passes d'une maison, d'une vie collective encadrée et tout, à ton propre appartement, mais là encore, c'est encadré, même si c'est un peu moins encadré. Tu sais là tu apprends à vivre en logement, tu apprends c'est une poursuite, une suite. Puis après ça à un moment donné tu as ton appartement puis c'est un appartement sur le marché privé. (Intervenant)

Finalement, l'aide apportée par les Auberges est, la plupart du temps, significative, mais les trajectoires ne sont pas linéaires et c'est pourquoi les jeunes ont besoin de cette aide dans la durée. L'autonomie est un objectif long à atteindre pour nombre de jeunes dans la société et en particulier pour des jeunes désaffiliés.

1.4.2 La désaffiliation

Le manque de lien des jeunes est un réel défi pour les intervenants. En hébergement, l'on favorise déjà l'affiliation sociale, mais les situations d'exclusion posent d'importantes questions sur les limites du sentiment d'appartenance des jeunes aux Auberges. Certains intervenants se sont montrés inquiets parce que les Auberges sont parfois le seul point d'ancrage des jeunes. Ils se demandent si le lien développé contribue à favoriser la dépendance aux intervenants ou aux Auberges ? En même temps, la majorité des intervenants observent à quel point il est nécessaire de poursuivre le travail amorcé, notamment pour briser l'isolement et ainsi, éviter la désaffiliation.

D'après les résultats sur les retombées des interventions en post-hébergement (voir plus loin dans le rapport), ce travail d'affiliation empêcherait de créer des situations de dépendance. En fait, cela éviterait même un deuxième séjour dans la plupart des cas¹². **Dans la mesure où la démarche de suivi en post-hébergement est toujours volontaire et qu'elle repose obligatoirement sur le choix des jeunes, le lien créé a des effets positifs.** Toutefois, il faut comprendre ici que les jeunes n'ont personne d'autre que les Auberges et les intervenants pour tenter de s'en sortir et de trouver une place dans la société. Si on peut comprendre l'impact de cette expérience déterminante et significative pour nombre de jeunes, on peut également appréhender les difficultés à couper avec les intervenants et l'atmosphère sécurisante d'une Auberge. Par conséquent, il est essentiel d'analyser le post-hébergement comme une phase de transition supplémentaire dans un parcours compliqué et périlleux. Il est essentiel de documenter les effets positifs de ces suivis sur les trajectoires des jeunes, en particulier pour montrer comment cela évite les allées et venues dans nombre de dispositifs d'insertion.

¹² Malheureusement, nous ne pouvons pas mesurer cette intuition, faute de données statistiques.

1.4.3 La famille

La famille est souvent absente, mais lorsqu'elle est présente et que les jeunes le désirent, les intervenants cherchent à travailler avec elle. Or, surtout pour les mineurs, force est de constater le **manque de services à l'intention de leur famille**. Cela est d'autant plus compliqué pour les intervenants que la famille ne s'implique pas toujours à la hauteur des besoins des jeunes et qu'en théorie, l'intervention proposée ne concerne que les jeunes. Nombre d'intervenants souhaiteraient pourtant pouvoir accompagner davantage les parents de jeunes mineurs pour mieux préparer le retour à la maison. Comme le souligne l'extrait suivant, un suivi aussi court que de quelques semaines ne permet pas de changer une dynamique familiale installée depuis plusieurs années et qui prend une tournure plus dramatique à l'adolescence :

- Avec les mineurs, ce n'est pas juste le fun et enrichissant si les parents s'impliquent, mais c'est nécessaire et c'est un défi en soi. Il y a beaucoup de parents qui veulent reprendre leur enfant, je ne le dirais pas comme ça devant eux, mais ils voient leur enfant comme si c'était leur char. S'il y a un problème, on le rentre au garage, on revient le chercher à 17h, on revient le chercher dans un mois et le problème devrait être réparé. Ils ne se voient pas impliqués dans la dynamique souvent, puis en un mois c'est la rencontre de fin de séjour où l'on voit un petit déclic: «okay ouais, peut-être que la relation que j'entretiens avec mon fils a une incidence sur ses comportements». Ça demande du doigté aussi parce que le but n'est pas de lui dire: «tu n'es pas un bon parent». Mais il y a un aspect de confrontation, d'exposition de son rôle dans la dynamique. Puis le parent, surtout pour un jeune de 12 ans, s'il n'aime pas ce que l'intervenant dit, s'il se sent un peu remis en question, il va facilement être porté sur la gâchette et dire: «Si vous pensez de même, je reprends mon fils, qu'est-ce que vous allez lui mettre dans la tête pendant que vous allez l'avoir chez vous». [...] je te dirais qu'il y a 40 peut-être jusqu'à 60% des jeunes, on leur permettrait d'avoir un toit sur la tête et de continuer d'aller à l'école, etc., sans interventions plus spécifiques avec eux, mais si on travaillait intensivement avec le parent, le retour à la maison se ferait beaucoup mieux, parce l'encadrement, surtout chez nos plus jeunes les 12-13 ans, l'encadrement que le parent, un peu incohérent, un peu inconsistant a mis depuis que l'enfant est tout jeune, quand le jeune veut commencer à s'affirmer ou que les crises ont toujours marché, toujours fonctionnées: «Et bien là, je suis tanné, il fait des crises, quand il avait 5 ans c'était beau je le prenais, je le mettais dans sa chambre, ça passait. Mais là à 13 ans il est plus grand que moi, qu'est-ce que je fais? Tu sais j'ai peur de lui...» Il n'a jamais eu de refus, il a 13 ans, il n'a jamais eu de refus de toute sa vie. Il faut outiller le parent à ce moment-là. Des fois on aurait envie de bâtir une maison à côté et d'accueillir les parents. (Intervenant)

1.4.4 Le manque de financement

C'est véritablement le nerf de la guerre dans les OC dans un contexte où les sources de financement se réduisent pour certains projets. Le financement est insuffisant pour répondre à tous les besoins des jeunes et ainsi, pour mettre totalement en œuvre l'accompagnement à l'autonomie de jeunes en situation de marginalité. Cela limite les actions en raison d'un manque de personnel dédié au post-hébergement, ou en raison du roulement de personnel dans le secteur communautaire (bas salaires) et de la surcharge de travail en post-hébergement (manque de financement pérenne). Cela contribue à travailler dans l'urgence et à limiter les places et les services offerts. Notons enfin une importante disparité interrégionale et extrarégionale au sein du RACQ: non seulement toutes les Auberges ne bénéficient pas d'un financement suffisant, mais en plus, au sein d'une même région, des Auberges n'ont pas accès au même financement en matière d'hébergement et de post-hébergement, dans le cadre la SPLI en l'occurrence. Il serait intéressant de mieux comprendre ce qui contribue à ces disparités. Se pose ici, une fois encore, la question de savoir si le post-hébergement doit faire partie des missions des Auberges. Autrement dit, comment reconnaître le travail des Auberges dans l'accompagnement des jeunes à l'insertion sociale alors même qu'elles manquent cruellement de financement pour mener à bien leurs actions :

Un OC fait beaucoup avec peu. On remplit beaucoup de trous de service en étant sous-financé pour ce qu'on fait. Le post-hébergement, on fait avec, ça vient continuer. Il y a un vide, mais si on arrête du jour au lendemain, à un moment donné on dit que pour que la société réagisse, on va arrêter le service et on va mieux le voir le besoin. On ne le crée pas. Ce n'est pas juste un moyen. Il y a un besoin pour ces jeunes qui se retrouvent entre deux chaises. On essaie de le combler en étant un OC. C'est cette beauté que j'aime. Mais l'essoufflement est là aussi. Il faut le promouvoir, comment le faire entendre dans la société, que ce post-hébergement ce n'est pas

nous qui le voulons. Ce n'est pas pour nous créer des jobs et avoir plus d'argent. Je le vois depuis 5 ans, depuis que c'est là, que je suis là à mi-temps, je ne vais pas les chercher ces jeunes-là. Ils cognent. Ils sont restés. Plusieurs sont demeurés dans leur appartement, avec un coup de pouce, un soutien, de l'aide autour avec le réseau, leur faire connaître, dans leur milieu. Ce jeune ne se retrouve pas dans la rue, à l'hôpital, dans les services. Personnellement, c'est de l'estime, c'est tout. C'est tellement beau de les voir grandir, même s'ils continuent à consommer, même si tout n'est pas réglé. On ne réglera pas tout. (Intervenant)

Le sous-financement aura aussi un effet sur les activités (sport, loisir, etc.) que l'Auberge pourra offrir ou non aux anciens résidants, car on finance en priorité les activités destinées aux résidants des Auberges.

1.4.5 L'absence de définition du post-hébergement

Les intervenants ont mis en avant un manque de balises dans la définition du post-hébergement au sein du RACQ. Ce n'est pas toujours un mode d'intervention reconnu, en termes de financement et de partenariat, notamment avec le réseau. Cette situation contribue, d'après certains, à créer une **zone grise autour des pratiques de post-hébergement**. Des questions récurrentes sont ainsi apparues dans les entretiens avec les intervenants : le post-hébergement est-il un mandat des Auberges ? Quelle définition lui donner ? Quels moyens utiliser ? Quelles stratégies sont efficaces ? Enfin, quelles connaissances sont nécessaires pour mettre en œuvre le post-hébergement ? Il s'agit, au fond, d'un **problème de reconnaissance des pratiques des Auberges qui n'ont pas suffisamment de financement ou qui n'ont d'autres solutions que d'accompagner les jeunes même au-delà de leur séjour et partant, de leur mandat initial**. Il existe certes des différences de suivi pendant l'hébergement qui contribuent peut-être à brouiller les repères mais qui révèlent **les particularités de chaque Auberge**. En ce sens, certaines maisons ont choisi de créer un poste dédié exclusivement au post-hébergement alors que d'autres préfèrent engager toute l'équipe autour de ces activités au gré des demandes. Il est intéressant de noter que ce n'est pas forcément ce qui formalise ou non le post-hébergement, toutefois, les maisons ayant choisi d'ouvrir un poste ont souvent des accompagnements plus formalisés. Les autres privilégient un modèle plus informel et des pratiques qui se construisent au gré des demandes et des mêmes dispositifs. Souvent, c'est pour privilégier une approche plus collective également que l'on choisit de ne pas avoir d'intervenant référent. Enfin, c'est aussi pour favoriser la démarche volontaire des jeunes et maintenir le lien avec un intervenant référent avec lequel un lien significatif a déjà été créé :

À la fin du séjour, on leur demande systématiquement s'ils veulent du post-hébergement ou non. Quand la personne le désire, on met en place tout un système. [...] De manière générale, on essaie que ce soit avec le même intervenant que pendant le séjour, parce que le lien s'est créé avec cet intervenant là généralement. Dès fois ça peut être un autre intervenant. Ils nous connaissent tous, puis on ne reste pas ici éternellement. Souvent, ce que j'ai remarqué par le passé, c'est que quand un intervenant qui était significatif pour la personne n'est plus ici, la personne va arrêter son post-hébergement. [...] (Intervenant)

Cela étant, s'il n'est pas attendu d'homogénéiser les pratiques au sein du RACQ, s'il est préférable de pouvoir garder ses spécificités, certains ont le sentiment qu'il est parfois **difficile de répondre aux besoins des jeunes après leur séjour sans délimiter les balises de l'intervention des Auberges en matière de post-hébergement** et l'on revient ici à la question des missions des Auberges. Accompagner les jeunes vers l'autonomie est une démarche d'intervention longue et pas toujours gratifiante tant les résultats ne sont pas tous visibles ni immédiats. D'autres dimensions sont liées à ce manque de balises :

- trop d'intervenants (TS, psychologues, psychiatres, justice, agents administratifs) sont engagés sur un même dossier sans qu'un intervenant ne soit chargé de coordonner les interventions,
- certaines interventions seraient trop intrusives pour les jeunes,
- la place du collectif serait parfois évacuée au profit de l'accompagnement individuel, le manque de temps et de concertation entre les intervenants ne favoriserait pas assez la prise de recul.

Reconnaître les pratiques de post-hébergement des Auberges, les financer, c'est aussi permettre aux intervenants de construire des outils d'intervention et un travail en réseau et en partenariat dont le jeune pourrait bénéficier pour s'inscrire dans sa communauté. C'est ce qu'a révélé l'expérience à Lanaudière et c'est ce qu'il est parfois possible d'observer dans certaines régions de Montréal où les organismes sont plus nombreux et plus souvent réunis autour de tables de concertation.

1.4.6 Le manque de reconnaissance des Auberges

Le travail des Auberges est apparemment loin d'être (re)connu, surtout dans le réseau des centres de santé et de services sociaux du Québec (CSSS). Les intervenants ont le sentiment que l'on perçoit les maisons d'hébergement comme des « déversoirs » pour des jeunes que l'on n'est pas en capacité d'accueillir ailleurs. Le travail avec les partenaires - en particulier du réseau – n'est pas assez développé et c'est sans doute lié à cette image, se demandent certains intervenants. Pour autant, il ne s'agit pas de considérer que l'on méprise le travail des intervenants, mais plus simplement que l'on n'a pas connaissance des missions, des moyens mis en œuvre dans les Auberges. Comme on a déjà pu le signifier, la mission des Auberges s'est naturellement étendue au-delà de l'hébergement, mais les intervenants gagnent à travailler avec d'autres acteurs du réseau notamment et leur intervention a forcément des limites. Dans l'extrait suivant, des intervenants font référence au travail en partenariat réalisée dans le cadre du projet financé dans la région de Lanaudière :

- Quand tu es dans le bureau et que tu travailles avec quelqu'un et quand tu es dans une maison d'hébergement tu es dans une autre dynamique, tu vois d'autres choses. On était capable d'apporter ça pour faire le lien entre les interventions. On communiquait les informations sur les besoins des jeunes. On comprenait parfois mieux les besoins des jeunes que ce qu'ils sont capables de verbaliser. Ça nous ouvrait des portes. Si le jeune ne veut pas OK, mais s'il veut, au moins on a une porte à laquelle frapper.

- Ça a ouvert beaucoup de portes au niveau de plein de ressources. Des ressources qui pouvaient être nécessaires et auxquelles on ne pense pas nécessairement. Au niveau du CLSC on a eu des partenaires qui sont venus s'asseoir avec nous. Mais il y en a d'autres qui ont été indirectement intégrés, selon les demandes des jeunes. Je trouve que ça a ouvert beaucoup de portes pour aller chercher les bons services au bon moment. Connaître des gens et savoir mieux ce qu'ils font, facilite le travail.

- On avait le temps, mais aussi les connaissances qui nous ont été transmises. Avant c'était pas compliqué, si je ne savais pas, j'appelais au CLSC ou je réfèrais au CLSC et là ils s'arrangeaient avec. Ça nous a permis, en allant à ces tables, de se faire connaître, que les gens sachent un peu plus ce qu'on fait. Il y a un certain temps, on trouvait qu'on se faisait référer un peu tout le monde. L'hôpital avait un cas de psychose toxique, on nous le réfèrait alors qu'il ne « fitait » pas chez nous. Là on se ramasse avec le problème, obligé de l'accompagner. Ce que j'ai aimé de ce partenariat c'est que l'équipe de santé mentale est venue visiter la maison. On a discuté avec eux et ils ont vu les cas auxquels on faisait face et notre impuissance de se buter à des portes dans un système qui refusait de prendre tel jeune, ou qui nous expliquait que le psychiatre n'était pas là. Ça nous a permis d'ouvrir des portes qu'on n'était pas capable d'aller ouvrir avant. J'ai peur qu'on le perde. Je ne vais pas dire que c'était facile, mais on commençait à voir que le milieu voyait les problématiques et la nécessité de travailler ensemble. [...] Pour l'instant les interlocuteurs sont toujours là. Si j'appelle, je sais que X est là. La journée, où elle part, je me retrouve avec le même problème qu'avant, à ne pas savoir qui appeler. (Intervenants)

1.4.7 Le transport et le logement

D'autres obstacles se posent pour mettre en œuvre les activités de post-hébergement. On recense des **difficultés matérielles** liées au transport, surtout en région. L'absence de réseau de transport en commun est un frein au déploiement du post-hébergement. Certains intervenants proposent de se déplacer, mais ce sont alors souvent des intervenants dont le poste est dédié au post-hébergement.

Enfin, soulignons le **manque de logements abordables dans le parc locatif privé ou social**. Cette situation a sans doute pour effet d'engorger les Auberges et les activités de post-hébergement, en particulier les appartements supervisés. Enfin, les solutions que les jeunes trouvent pour se loger entretiennent alors la spirale

de la précarité : colocation inadéquate, logements insalubres, abus de pouvoir des propriétaires (enquête de crédit, prix des loyers). C'est souvent ce qui justifie des actions d'éducation populaire, de défense des droits, mais la marge de manœuvre des intervenants est parfois très minime.

1.4.8 Synthèse : des enjeux aussi larges que l'étendue des interventions en post-hébergement

Si le post-hébergement est difficile à définir, sans doute est-ce parce que **les objectifs sont très larges**. Ils dépendent de la situation des jeunes. **Le travail au cas par cas** est effectivement **complexe** et **demande beaucoup de temps**. L'objectif d'autonomie est long et périlleux à atteindre lorsque l'on est un jeune en situation de précarité. De plus, il est difficile à évaluer tant il ne se résume pas à des indicateurs précis et universels. Les Auberges sont bien plus qu'un toit pour les jeunes qui ont des besoins plus larges encore. Le tableau suivant esquisse une synthèse de ces enjeux :

LES ENJEUX DU POST-HÉBERGEMENT	
La situation des jeunes	Trajectoires discontinues Désaffiliation
La famille	Peu de services consacrés Défi de leur engagement
Le contexte d'intervention	Manque de financement Absence de définition du post-hébergement Manque de reconnaissance des pratiques des Auberges Contexte d'intervention en région (difficultés de mobilité)
Le contexte social	Manque de solutions (logement, emploi, études, revenus)

Comme nous allons le voir dans la partie suivante, loin de créer des situations de dépendance, le post-hébergement s'inscrit dans la continuité du travail d'affiliation des Auberges. Le post-hébergement est, en grande partie, une réponse au manque de solutions pour des jeunes exclus des réseaux traditionnels d'insertion, dans le parc locatif notamment. Les intervenants, comme les jeunes, ont partagé leur avis sur les activités de post-hébergement et l'on recense d'importantes retombées tant pour l'intervention que pour les jeunes.

2 LES RETOMBÉES DU « POST-HÉBERGEMENT »

2.1 Pour les jeunes

2.1.1 Des changements dans les trajectoires

Le post-hébergement vise à accompagner les jeunes à devenir autonomes. Chez certains, on observe ainsi la possibilité d'établir une **routine**, de **se stabiliser**. Souvent, on l'a déjà évoqué, c'est dans la continuité de l'intervention proposée pendant l'hébergement, grâce aux liens significatifs établis avec les intervenants, grâce à la possibilité de trouver une aide dans les Auberges, que les jeunes se lancent dans leurs projets. **Ils s'appuient sur leurs acquis et sont rassurés de pouvoir compter sur le support des intervenants « au cas où » les choses deviennent difficiles.** Les suivis en post-hébergement, parce qu'ils sont plus reliés « à la vraie vie », favorisent les changements dans les trajectoires, aident à prendre de nouveaux tournants. Les solutions d'hébergement transitoires, les plans d'aide, les visites à domicile, les dépannages permettent aux jeunes de se concentrer sur leur projet de vie. Des réussites ont ainsi été contées par les jeunes rencontrés : retour aux études, gestion de la consommation de drogues, ou autonomie résidentielle.

- Moi je sortais de thérapie pour la consommation d'alcool et c'était la fin de mon plan de sortie, je cherchais une place où rester. Je suis rendu à 26 ans, mes parents me disaient « tu peux retourner chez nous », mais j'avais fait ma coupure et c'était officiel. J'avais décidé que c'était là que je m'en allais, j'ai fait des rencontres téléphoniques avec eux-autres, j'ai réservé ma place, je suis parti là avec mes sacs de vidanges et mes trucs. Je suis arrivé, je me suis installé, je me suis intégré au cadre là-bas. J'ai rouspété un peu, comme tout le monde je pense. On a tout le temps de quoi à chialer, la vie et tout. Tranquillement, on m'a dirigé, on m'a dit que je serais un bon candidat pour aller dans un appartement supervisé, que ça serait quelque chose qui pourrait être bon pour moi et j'ai décidé d'y aller. On avait des rencontres aux deux semaines pour le ménage, des rencontres une fois par semaine avec l'intervenant au post-hébergement. Les premiers mois, je sentais ça comme une intrusion dans mon « chez nous », venir me faire checker, mais j'ai fait mon cheminement, mon année et c'est la première année où je réussis à rester au complet sans me désister et c'est la première fois que je signe pas de bail et j'ai fait l'année quand même. J'ai accepté ça, parce que j'ai vu que c'était pour mon bien. À cette heure je suis chez nous, c'est sur la coche le ménage et mes trucs sont sur la coche et je les fais tranquillement et je n'ai pas besoin de personne pour me le dire, à part ma blonde des fois, ça c'est la vie c'est tout. Ça m'a permis de me donner une certaine rigueur personnelle que je n'avais pas nécessairement. Je fais un peu de laisser-aller des fois, ça paraît avec la barbe, ça m'a permis d'ajuster, voir ce que je veux et ce que je ne veux pas. Je sais que chez nous si ça commence à être à l'envers, ça veut dire que c'est à l'envers dans ma tête. Je les connais les signaux d'alarme, je commence à être pas pire. Ça m'a permis de faire des listes de signaux d'alarme, des petits trucs de la vie quotidienne où je n'avais pas pris le temps de réfléchir à « peut-être que ça veut dire quelque chose sur moi ». Maintenant je suis chez nous, j'étais quasiment nostalgique de partir après mon année parce que j'avais réussi à bâtir de quoi, j'étais content, j'étais bien et j'ai réussi à retrouver ça dans mon nouvel appartement avec ma copine. Ça me fait juste du bien et là on a des projets, moi je veux terminer mes études, il me reste juste une session à faire, mais il faut que j'aille rester à X pour 1 an. J'ai passé quelques années là et ça n'avait pas full bien été. Présentement, ma copine finit son [diplôme], moi je fais du remplacement sur appel, en centre de la petite enfance, je réussis à me trouver de l'ouvrage, à payer mes comptes, à mettre de l'argent de côté un peu, à avoir des idées de projets. (Jeune)

2.1.2 Des apprentissages personnels

Dans le registre des réussites, il est important de noter les apprentissages personnels réalisés par les jeunes. Certains, comme dans l'extrait précédent, ont mentionné avoir développé des **comportements plus adaptés, ou des comportement plus sécuritaires** face aux drogues, mais aussi, des réflexes pour se **protéger des influences négatives** des pairs, des amis. D'autres ont évoqué les effets positifs de l'intervention en post-hébergement en termes de **confiance en soi**. Les jeunes se sentent mieux outillés sur le plan matériel, la **connaissance de**

ses droits et de ses devoirs, sur le plan psychologique, la force morale, la connaissance de soi, entre autres. L'éthique de l'intervention communautaire - en l'occurrence : le non jugement, le respect et l'ouverture à la différence - permet aux jeunes d'être eux-mêmes, de « reprendre des forces » et de se constituer un bagage assez solide pour se construire. Pour certains, il s'est agi d'apprendre à adopter une « rigueur personnelle », pour d'autres une capacité à affronter les situations difficiles ou à comprendre ses propres limites. Pour d'autres, les règles de fonctionnement de l'hébergement et des logements supervisés pourront être transposées chez eux. Encore une fois, c'est un exemple de **renforcement positif, de consolidation des acquis**. Les jeunes ont aussi parfois besoin de valider leurs choix, de « déposer leur réussite » :

- Je viens les voir des fois. Je fais encore des rencontres avec l'intervenant qui m'était attiré. Des fois c'est pour des coucous, des fois c'est pour des rencontres. Dépendant des journées. [...] Moi, je suis rentré dans les appartements, je n'ai jamais été [dans cette Auberge] auparavant. Je peux dire que ça m'aide énormément. Les intervenants font très bien leur travail, posent les bonnes questions. Ils m'aident à voir ce que je dois prendre en considération en premier avant autres choses.

- C'est le fun d'avoir un arbitre neutre. Si tu es tout seul, tu vas le voir d'une façon, mais une autre personne avec le recul il va le voir d'une autre manière. Son avis, parce que si tu fais des mauvais mouvements ou des mauvaises choses, ça ne vaut pas toujours la peine. [...] Elle me donne son avis et elle fait des reflats. (Jeunes)

2.1.3 Un sentiment d'appartenance à une communauté

Les pairs, les anciens résidents croisés aux soupers communautaires ou autres activités collectives de post-hébergement ont été cités par les jeunes interrogés pour évoquer les retombées positives du post-hébergement. Ce sont des moments privilégiés pour retourner à l'Auberge, **comme on rentre revoir sa famille**, revoir des intervenants que l'on a apprécié, mais aussi pour **partager un moment convivial avec d'autres jeunes et partager ainsi ses expériences**. Le fait de mieux se comprendre entre pairs offre d'autres perspectives d'intervention en post-hébergement.

Les liens avec les Auberges ont été identifiés par les jeunes eux-mêmes pour qualifier les apports positifs du post-hébergement. Ils sont très attachés aux lieux, mais aussi et surtout au personnel, à l'ambiance, aux habitudes communautaires de partage et d'entraide.

- Moi je restais en chambre avant et je suis resté ici à l'Auberge [il y a une dizaine d'années] et je me suis toujours impliqué, donner au suivant comme on a dit tantôt. L'Auberge c'est un peu ma famille. Quand je suis arrivé à Montréal, mon père et ma mère, c'est l'Auberge et mes frères et sœurs, c'est les résidents et les anciens résidents, mes cousins cousines. (Jeune)

Le fait « que l'on tienne à [eux] » leur octroie un sentiment de sécurité, une confiance dans la disponibilité des Auberges pour les accueillir. Les intervenants également observent que les jeunes reviennent, parfois après une longue absence, solliciter de l'aide en post-hébergement. Ce sont les retombées du travail d'affiliation : les jeunes identifient les Auberges comme une « seconde famille ». En ce sens, c'est l'occasion pour certains de « rentrer à la maison », comme on se délecte de « la sauce à spaghetti de [sa] mère ». Dans une trajectoire discontinue, à un moment de sa vie où l'on manque de confiance et de repère pour se construire, les Auberges représentent la **stabilité**, la **sécurité** et la **disponibilité** presque inconditionnelle – ce qui justifie parfois plusieurs séjours, comme l'explique ce jeune :

- Après avoir déménagée, je continuais quand même à aller voir mon intervenante, lui donner des nouvelles ou sinon quand j'avais des rencontres, quand je voulais voir mon médecin et que je ne voulais pas y aller toute seule, elle m'accompagnait. Dans deux semaines, j'y retourne parce que je vais retourner aux études et là où je suis en ce moment, les gens ne me soutiennent pas, alors j'aime mieux retourner à [l'Auberge]. Je veux retourner aux études, faire mon DEP et avant il me fallait un emploi et les personnes avec qui j'habite présentement, ils ne me soutiennent pas assez, la famille non plus, alors j'aime mieux retourner où je sais qu'on va me soutenir à fond. [...] Parce que j'ai peur que je n'aie plus confiance en moi et je sais qu'à [l'Auberge] ils vont m'aider beaucoup sur ma confiance. (Jeune)

2.1.4 Une implication sociale

Reconnaissants envers l'aide reçue dans les Auberges, de nombreux jeunes décident de s'impliquer dans leur propre cheminement personnel ou dans la communauté. La **participation à la recherche** a souvent été abordée en ce sens : **témoigner et défendre le suivi en post-hébergement**, dans un contexte où le financement fait défaut. Les jeunes étaient d'ailleurs informés des difficultés financières des Auberges. Ils s'impliquent régulièrement dans les **manifestations contre les récentes coupures budgétaires**, mais parfois, ils s'engagent également dans les CA des Auberges. Cette implication est fondée sur des valeurs d'engagement et d'entraide qui sont encouragées et valorisées par les intervenants des Auberges. En somme, ils souhaitent ainsi « **redonner la pareille** », comme l'illustrent les extraits suivants :

- *Je pense qu'en allant étudier en éducation spécialisée c'est un peu pouvoir aider, parce que j'ai vraiment trouvé que c'est un beau milieu, moi j'aimerais beaucoup ça travailler dans une Auberge du cœur, je trouve que c'est un bel environnement de travail et la relation que tu développes avec les jeunes, c'est vraiment des belles relations, comme moi la relation que j'ai avec la plupart des intervenants, c'est vraiment agréable et de pouvoir éviter que les jeunes fassent ce que j'ai fait, de pouvoir les aider à s'en sortir comme moi j'ai fait c'est ce qui me pousse à aller étudier là-dedans.*

- *Moi dans 10 ans, je me vois un peu, soit dans ce métier-là, ou sinon c'est sûr que je vais passer du temps pour aller les voir, ou si je travaille dans une école, je vais en profiter pour transférer des jeunes là-bas si jamais ils vivent beaucoup d'affaires, parler de mon expérience et tout.*

- *Moi dans 10 ans, je me vois revenir ici à [l'Auberge] parce que juste en 1 mois et demi que je suis ici, j'ai déjà vu qu'ils m'aident beaucoup et même dans 10 ans je pourrai revenir ici et parler avec les nouveaux qui vont être ici et leur dire comment j'ai vécu à [l'Auberge] et peut-être comment j'ai vécu mon futur parcours.*

- *Moi, je veux essayer dans donner le plus possible pour [l'Auberge] parce qu'ils m'ont permis d'être qui je peux être présentement dans mon quotidien. Personne ne m'a sauvé, j'ai décidé de le faire, mais on reconnaît mon talent de patenteux, dès qu'ils ont besoin de quelque chose, je vais tricoter de quoi, il y a toujours de quoi à fixer, j'aime bien faire ça, ça me valorise. De se sentir utile. [...] Notre passage est terminé, mais ça continue quand même. C'est libre à nous. C'est libre à n'importe qui. (Jeunes)*

2.1.5 Synthèse : un renforcement des acquis

On l'a déjà évoqué, le post-hébergement s'inscrit dans la **continuité** de plans d'aide amorcés pendant la période d'hébergement dans une démarche totalement volontaire. C'est la poursuite d'un accompagnement qui s'appuie et se nourrit **du lien avec un intervenant** mais aussi **avec un milieu de vie** et **avec des stratégies d'intervention**. Cela s'inscrit nécessairement dans la durée. L'Auberge devient une ressource privilégiée, une référence, un phare, un point d'ancrage. Ainsi, on soutient le jeune dans son passage à la vie adulte, dans son entrée et son maintien en logement, son retour aux études, ses démarches de soins, pour certains (surtout les mineurs) dans son retour dans la famille. Les intervenants sont donc les témoins de trajectoires « en dents de scie » et misent avant tout sur le **développement du pouvoir d'agir des jeunes pour les accompagner dans leurs projets de vie**, comme le résume le tableau suivant :

LES RETOMBÉES POUR LES JEUNES : UN RENFORCEMENT DES ACQUIS	
L'autonomie	Stabilité, sécurité Réussites personnelles, apprentissages, acquis Projets, cheminement Maintien en logement
L'affiliation	Liens, attachement Moments privilégiés Partage d'expériences
Le développement du pouvoir d'agir	Implication sociale, participation citoyenne Entraide Participation à la vie dans la communauté

2.2 Pour l'intervention

2.2.1 Des liens avec les jeunes

Les jeunes identifient les liens avec les Auberges comme étant un **effet positif de l'intervention** et notamment des activités de post-hébergement. Pour eux, il s'agit du résultat de la qualité de l'intervention, des intervenants qu'ils apprécient beaucoup; bref, du lien qui s'est établi au fil du temps.

- Des fois je viens juste quand je ne «feel» pas et on dirait que l'intervenant le sait tout de suite, il me dit «viens-t-en parler». Ou sinon, des fois je l'appelle ou des fois j'y vais quand je sais qu'il est là parce que je sais quand on peut se rencontrer. Des fois ça arrive sur le coup. [...] S'il n'est pas là, je vais voir d'autres personnes. Je suis pas mal à l'aise avec tout le monde, mais il y en a avec qui je suis plus ouvert.

- C'est là que tu vois qu'un intervenant en post-hébergement qui reste tard pour jaser avec toi, c'est vraiment parce qu'il a envie d'être là avec toi. (Jeunes)

Nombreux sont les jeunes ayant évoqué la « complicité », la « confiance », la « simplicité des rapports » avec les intervenants, interlocuteurs privilégiés pour les « aider à composer avec [leurs] craintes » :

- L'attachement avec les intervenants, c'est eux qui t'ont vu dans les moments les moins beaux. Ça en vient à un point que tu ne les vois pas comme des intervenants. Il y en a un à qui je n'ai presque pas parlé pendant mon séjour et un moment donné je lui parlais que j'étais jalouse avec mon copain, il m'a dit une phrase et depuis ce temps-là, on s'est parlé plus, on communiquait.

- La complicité.

- Ils les choisissent tous différents un peu et ça paraît. Comme pour accommoder tous les gens. On dirait qu'ils sont eux-mêmes. Ils n'ont pas une espèce de fermeture comme quand je vais travailler. Ils arrivent le matin et ils déjeunent avec nous et c'est l'fun.

- Souvent quand tu es désorienté puis que tu ne connais vraiment personne, c'est sûr que les intervenants ça joue...

- La plupart sont jeunes aussi, ça aide à se rapprocher. (Jeunes)

Les intervenants eux-mêmes reconnaissent l'impact positif de cet attachement, de ce lien dans les trajectoires des jeunes qu'ils accompagnent. Ils ont le sentiment de représenter des « ponts », des « modèles ». Les Auberges et les intervenants constituent effectivement un « point de repère » essentiel pour des jeunes désaffiliés. C'est ce qui, d'après leur récit de vie, leur permet de se construire une place dans la société, de mieux vivre ce passage à la vie adulte. Les intervenants observent ces effets de l'intervention en voyant les jeunes revenir et témoigner :

Souvent ceux et celles qui reviennent c'est beaucoup pour un sentiment d'appartenance qui se développe, des personnes qui se sentent en lien. Ça répond justement à ce besoin de s'identifier à un endroit ou à des gens, à tous les liens qui ont été créés. Aussi ces lien-là c'est souvent des personnes qui vont avoir eu beaucoup de rupture de liens dans leur vie, que ce soit au niveau de la famille, beaucoup d'exclusion, etc. J'ai l'impression des fois que certains vont développer des liens plus précieux, plus gros avec d'autres résidents, résidentes, avec l'endroit, avec les intervenants donc avoir la possibilité de maintenir ce lien-là puis de revenir donner des nouvelles, de venir prendre des nouvelles des autres ça vient répondre à un besoin qui n'a pas été comblé avant. (Intervenant)

2.2.2 Des liens entre les jeunes

On l'a déjà souligné, la vie en collectivité permet aux jeunes **d'établir des relations** qui, le plus souvent, les aident à cheminer. Quelques soient les expériences, positives ou négatives, les jeunes expérimentent, apprennent, se nourrissent des récits des autres, partagent des références et des outils. D'ailleurs, les liens entre les jeunes peuvent être très forts et très positifs à l'image de « pairs-aidants » :

- Depuis que je suis ici, ça a diminué beaucoup parce que des fois je pense à l'école, à ma tâche à faire le soir, et le soir je peux faire tout ce que je veux mais en parlant avec les autres ça m'aide. Parce que moi j'étais un ermite avant. Je m'isolais total. J'arrivais chez ma mère, de l'école, et j'allais tout de suite dans ma chambre puis je restais là. Depuis que je suis ici, je veux m'intégrer avec les autres. Je veux que les autres m'intègrent et je veux intégrer les autres aussi.

- Ça augmente beaucoup la confiance en soi parce que le fait qu'on fasse des activités en groupe, tu participes, ça t'oblige à participer parce que si tu ne participes jamais à rien... ça te permet de découvrir des affaires que tu n'aurais peut-être pas connues. Et là tu es moins gêné d'aller voir le monde, de parler, tu fais des nouvelles connaissances. (Jeunes)

2.2.2 Un partenariat et un travail en réseau

Le partenariat, qui n'est pas toujours évident à mettre en œuvre, renforce les interventions de post-hébergement. Collaborer avec d'autres acteurs du champ médico-social, ou d'autres intervenants, pour accompagner les jeunes est essentiel. La coopération n'est pas toujours aisée, notamment en raison de la méconnaissance réciproque des missions et des moyens de chacun. Cela étant, lorsque c'est possible, comme on a pu l'expérimenter dans le cadre du projet dans la région de Lanaudière, le partage et le développement d'outils ou d'approches communes permettent de construire une approche globale et un mode d'intervention tourné vers la communauté. On « humanise » ainsi son intervention. C'est un cadre de travail constructif dont l'objectif commun est l'insertion des jeunes dans l'espace social. Le plus souvent il s'agit plutôt d'un travail en réseau pour mieux orienter et référer les jeunes. Dans tous les cas, ce sont de meilleures conditions de travail pour les intervenants des Auberges dont les équipes peuvent ainsi « souffler ». Le travail en partenariat ou en réseau est l'occasion de travailler sur d'autres aspects de la vie des jeunes : la sexualité, les droits, l'estime de soi. On peut ainsi proposer d'autres formes d'aide.

2.2.3 Synthèse : une continuité dans l'intervention

Le post-hébergement est perçu par les jeunes et les intervenants comme un moyen de poursuivre les actions amorcées pendant le séjour tout en étant, davantage encore, **ancré dans la réalité des jeunes**. Les jeunes eux-mêmes parlent de « **l'influence positive** » des interventions en post-hébergement, du fait que « les intervenants y croient vraiment » pour expliquer à quel point cela leur permet d'aller plus loin. La constance, la continuité de l'aide permet en effet aux intervenants de construire une approche globale centrée sur les besoins des jeunes, surtout si le partenariat et le travail en réseau sont assez développés. Le tableau suivant reprend les principales données des retombées du post-hébergement pour l'intervention :

LES RETOMBÉES POUR L'INTERVENTION : LA CONTINUITÉ	
Maintien de points de repères	Lien du jeune avec l'intervenant et avec l'Auberge Intervention selon les besoins des jeunes Renforcement du pouvoir d'agir
Renforcement du réseau de relations	Lien entre les jeunes (pairs-aidants) Entraide Références, orientations provenant de différents partenaires
Possibilité de travailler sur d'autres aspects de la trajectoire des jeunes	Accompagnement des jeunes dans leurs transitions Humanisation de l'intervention

RECOMMANDATIONS

Cette recherche a permis d'explorer les pratiques en post-hébergement des Auberges du cœur. Cela dit, un sentiment de foisonnement de données peut subsister, d'autant plus que les résultats de nos analyses montrent à quel point ces pratiques sont hétérogènes. En fait, l'une des difficultés de ce travail de recherche aura été de faire le tri, tant il est facile de tout mélanger : objectifs, moyens et formes de post-hébergement.

Dans le tableau qui suit, nous souhaitons présenter une synthèse des faits saillants et proposer quelques pistes de réflexion, de recommandations pour la poursuite de cette analyse au sein des différentes instances du RACQ :

FAITS SAILLANTS	RECOMMANDATIONS DU COMITÉ
<p>1. Diversité des formes de post-hébergement et des objectifs transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Face aux demandes des jeunes, les activités de post-hébergement se sont inscrites dans la continuité des interventions pendant le séjour : - Séjours trop courts et trop chargés pour répondre à tous les besoins - Besoins différents une fois partis de l'Auberge, une fois passés à d'autres expériences de vie - Auberges comme lieux de reconnaissance où trouver de l'aide 	<p>Maintenir la diversité des pratiques (formes, objectifs, moyens)</p> <p>S'appuyer sur cette richesse pour partager les stratégies mises en avant dans les Auberges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co-construire le post-hébergement avec des jeunes volontaires - Développer des formes alternatives et innovantes d'intervention (créativité) - Favoriser les espaces d'échanges, de réflexion et de mise en commun
<p>2. Flou sur la place du post-hébergement dans les missions des Auberges</p>	<p>Réfléchir aux missions des Auberges et à la place du post-hébergement dans les pratiques</p>
<p>3. Disparité du financement et difficulté à évaluer les pratiques</p>	<p>Améliorer l'accès à des sources de financement pérennes</p> <p>Mieux documenter les pratiques de façon qualitative et quantitative et se donner des arguments pour appuyer les demandes de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir des données de post-hébergement à relever et à évaluer (indicateurs) - Recueillir de façon homogène des données
<p>4. Retombées importantes → Réussites du travail d'affiliation des Auberges</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les actions de post-hébergement sont un point de repère pour les jeunes, renforcent leur sentiment d'appartenance à un groupe de pairs, à une Auberge, à une communauté - Le post-hébergement est une autre manière d'intervenir et d'offrir des outils pour leur autonomie 	<p>Reconnaître et faire connaître les retombées positives des pratiques en post-hébergement pour les jeunes et pour l'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffuser les résultats de la recherche pour assurer la pérennité des pratiques diversifiées - Intégrer les retombées positives du post-hébergement aux formations existantes

5. Contexte social et politique non favorable à l'insertion des jeunes en difficulté

- Manque de solutions pour les jeunes en difficulté dans la société
- Trous de service
- Manque de place pour tous les jeunes dans le parc locatif privé ou social
- Auberges comme « déversoirs »

Favoriser le travail en partenariat et en réseau, au-delà des Auberges et du réseau de la santé publique

Lutter pour un meilleur accès aux parcs locatifs privés et publics (actions collectives, front commun d'action)

Défendre une approche globale et généraliste de l'intervention auprès des jeunes en difficulté dans les politiques sociales (par rapport à l'approche logement d'abord notamment)



Photos : Dominique Lafond

CONCLUSION

Force est de le constater, les **pratiques en post-hébergement sont hétérogènes**. Toutefois, cette recherche permet de mettre en exergue des **caractéristiques communes** :

- Le post-hébergement repose sur le **volontariat des jeunes** ;
- Ces pratiques sont **alternatives et diversifiées** : selon le principe **du développement du pouvoir d'agir**, chaque jeune avance à **son propre rythme et selon ses capacités**, l'intervention ainsi **co-construite** fait preuve de créativité ;
- Ces **formes d'aide** s'inscrivent dans la **continuité** des interventions amorcées pendant le séjour des jeunes
- Le post-hébergement se construit dans la **durée** (relation privilégiée avec le jeune, essais/erreurs, allers/retours, trajectoires irrégulières)
- Les Auberges sont donc un **point d'ancrage** favorisant **l'affiliation** des jeunes et ainsi, le post-hébergement a pour objectif **l'insertion des jeunes dans la communauté, dans la société**.

Les Auberges sont parfois l'unique **soutien à l'autonomie des jeunes**. Les intervenants créent des **liens significatifs** avec les jeunes qui s'affilient aux Auberges (René et al. 2007). Toute ceci contribue au **développement, au maintien et à la redéfinition de l'identité des jeunes**. Quelle que soit leur situation, les intervenants accompagnent les jeunes même après leur séjour. C'est une question presque morale pour le RACQ et ses membres, sachant que les jeunes n'ont souvent aucune autre ressource dans l'espace social.

Les besoins ne sont pas les mêmes pour tous les jeunes et les pratiques sont ainsi très différentes d'une Auberge à l'autre. Cela étant, ces besoins sont considérables et les réponses ne semblent pas toujours évidentes. En fait, comme les Auberges sont souvent la seule aide possible pour nombre de jeunes, elles s'érigent ainsi en étendard, dans un contexte où il n'existe pas d'autres formes d'intervention sociale à l'endroit des jeunes en situation de marginalité. Chacune à leur manière, les Auberges **accompagnent durablement** les jeunes dans leur projet d'insertion. En l'absence de partenariat ou de travail en réseau assez efficace, le **post-hébergement s'impose alors tout naturellement aux intervenants et aux Auberges qui pallient les manques de solution**.

Des retombées importantes s'observent, mais les résultats sont difficiles à chiffrer. Cependant, **le post-hébergement apporte des solutions concrètes et utiles aux jeunes qui sont face à un « trou » de services**. Les progrès ne sont pas linéaires, les trajectoires des jeunes sont irrégulières, mais le post-hébergement leur permet d'avancer, de se construire et de se trouver une place dans la société à leur rythme, selon leurs propres objectifs et leurs propres moyens. Cette réalité contribue à la difficulté d'évaluer quantitativement les retombées du post-hébergement. De plus, le flou dans la définition est un obstacle majeur à l'harmonisation des outils d'évaluation statistiques.

Si l'objectif du rapport était de dresser un portrait de ces pratiques, il ne pouvait en aucun cas être question d'homogénéiser le post-hébergement au sein du RACQ. **Cette diversité est une richesse. Ces pratiques innovantes et alternatives sont « gagnantes » surtout dans un contexte structurel où les solutions durables de services manquent** (en particulier en termes de logements) et **dans un contexte politique où le secteur communautaire est fragilisé**.

Les résultats de cette recherche permettent donc de montrer les **retombées des pratiques de post-hébergement** des Auberges du cœur, tant pour les jeunes que pour l'intervention. En effet, les discours recueillis renforcent l'idée selon laquelle le post-hébergement intervient positivement dans les trajectoires, mais les pratiques développées renforcent l'idée selon laquelle le **logement n'est pas la seule réponse aux difficultés des jeunes à trouver une place dans la société**. En d'autres mots, trouver un logement dans le parc locatif privé ou public n'est pas l'unique solution à l'insertion, celle-ci reposant sur bien d'autres paramètres. Il est important de souligner ce fait dans le contexte des politiques de lutte contre l'itinérance au Québec et face aux conclusions récentes de l'évaluation du programme « Chez soi » – adaptation des approches de « logement d'abord » ou « housing first » (Gagnon, 2012).

Soulignons toutefois que **les Auberges du cœur mettent également en avant le « droit élémentaire » au logement des jeunes** (Gaetz et al., 2013). Effectivement, le post-hébergement est en quelque sorte une forme d'approche de « logement d'abord ». De la même manière, les intervenants cherchent, depuis longtemps et avec très peu de moyens, à inscrire leurs initiatives dans cette logique. Le problème provient du fait que la mise en valeur de ces « nouvelles » approches – décrite comme des avancées majeures sur le plan de l'intervention – repose sur une critique des aides apportées jusque-là aux personnes en situation d'itinérance dans le domaine de la santé ou des services sociaux et partant, sur une critique des pratiques de post-hébergement des Auberges. Un peu comme une mode, les pouvoirs publics ont semble-t-il pris un tournant, négligeant de nombreuses actions non visibles du secteur communautaire qui compose, sans moyens pérennes, sans reconnaissance, des solutions aux besoins de personnes exclues des réseaux traditionnels d'aide, dans un parc locatif privé non adapté aux problématiques des jeunes en difficulté.

Le climat de défiance qui règne autour des actions du secteur communautaire, qui aurait failli à l'insertion de ces populations, n'est pas admissible. Non seulement les pratiques de post-hébergement se sont imposées dans un contexte de « trous de services » pour nombre de jeunes, mais en plus, elles correspondent à une **approche globale nécessairement inscrite dans la durée, à partir d'un travail d'affiliation mis en place pendant le séjour dans l'Auberge**. Ainsi, les pratiques du secteur communautaire souffrent d'un manque de visibilité et partant, de légitimité alors même qu'elles répondent à des impasses d'accès au logement pour des jeunes qui, une fois sortis des Auberges, ne trouvent pas d'autre réseau de soutien. Il semble donc important de reconnaître et même de revendiquer cette diversité de pratiques de post-hébergement.

Le risque de la promotion d'une approche basée sur le « logement d'abord » est de penser que c'est la panacée, que c'est une recette toute faite, alors que les résultats de notre étude montrent que les solutions aux problèmes des jeunes sont complexes. Cette logique contribue à simplifier la question de l'itinérance comme le montre Johanne Cooper, directrice de la Maison Tangente et présidente du RACQ, dans une récente lettre d'opinion (Cooper, 2014). Le RACQ, avec ses partenaires du Réseau Solidarité Itinérance du Québec, a d'ailleurs plusieurs fois répondu à ces différentes critiques dans les médias, notamment pour dénoncer les projets de réductions budgétaires de la SPLI ou pour défendre son approche généraliste¹³. Par ailleurs, l'approche « logement d'abord » revêt également d'importantes limites, à commencer par la catégorisation et la stigmatisation des populations marginales (montrées du doigt), la bureaucratisation (lourdeur des dispositifs) et l'homogénéisation de solutions à leurs problèmes (Willse, 2010). Il ne serait donc pas constructif d'imposer des modèles homogènes d'intervention à l'échelle nationale, encore moins sans donner les mêmes moyens à tous les acteurs de l'intervention sociale.

¹³ <http://www.aubergesducoeur.org/node/25493>.

En définitive, l'esprit d'une approche comme le « logement d'abord » peut avoir un intérêt pour les Auberges si cela revient à s'armer de plus de moyens pour accompagner les jeunes vers des solutions de logement durables et pour intensifier les services autour de ces projets. En effet, il est urgent de **donner les moyens aux Auberges d'accompagner durablement les jeunes** dans leurs parcours d'insertion, de **promouvoir les liens entre les ressources**¹⁴ venant en aide aux personnes exclues des réseaux traditionnels d'aide. Il est urgent de **réduire les inégalités d'accès au logement** dans un contexte où les projets de revitalisation urbaine, de construction de condos privés, repoussent les logements sociaux encore plus aux marges (Séguin et Divay, 2004).

L'enjeu pour les Auberges est donc de savoir **comment maintenir une diversité des pratiques et une approche généraliste face à la promotion du « logement d'abord » et face à un manque de solutions concrètes en termes de logement au Québec actuellement**. La défense d'une **marge de manœuvre dans l'intervention** des OC doit être une priorité pour le RACQ, parce qu'elle contribue à **accompagner durablement les jeunes dans leurs trajectoires**. Cependant, elle ne peut être maintenue sans l'aide de l'État, des bailleurs de fonds, du réseau public de santé et services sociaux et des citoyens. Or, les moyens financiers manquent cruellement et obligent des intervenants à donner encore plus de leur personne. C'est la beauté de ce métier et les intervenants le revendiquent, mais il faut reconnaître que c'est avant tout la **responsabilité de la collectivité que de permettre à tous les jeunes de trouver leur place**.

¹⁴ Comme on l'a vu dans le projet de post-hébergement à Lanaudière, l'une des solutions aux « trous de services », est le post-hébergement, le travail de partenariat entre les différents organismes venant en aide aux jeunes.



BIBLIOGRAPHIE

- Bellot, C. (2001).** Une ethnographie de la rue: Trajectoires de rue des jeunes et pratiques d'intervention au centre ville de Montréal. (Thèse, Université de Montréal, Montréal).
- Bisson, L. (1989).** Les maisons d'hébergement pour jeunes: état de la situation. Rapport de recherche déposé au Gouvernement du Québec.
- Colombo, A. (2001).** Analyse du processus de changement de mode de vie chez les jeunes de la rue à Montréal. (Mémoire de licence, Université de Fribourg, Fribourg).
- Cooper, J. (2014)** « Inconfort et itinérance. La quête d'une solution durable pour lutter contre l'itinérance », lettre d'opinion du 16 septembre 2014. (consulté sur le site aubergesducoeur.org le 18 septembre 2014).
- Greissler, É. (2007).** Entre marginalité et conformité : la construction identitaire des jeunes de la rue. (Mémoire, Université de Montréal, Montréal).
- Lamoureux, H.; Fontaine, A.; Parazelli, M.; Labbé, F.; Relais-Femmes; Gauvin, A.; Dusablon, S.; Beaulieu, M. (2012).** L'approche globale, contexte et enjeux. Réflexions d'un collectif d'auteurs. Québec, ROC03.
- Gaetz, S.; O'Grady, B.; Buccieri, K.; Karabanow, J.; & Marsolais, A. (2013)** *Youth Homelessness in Canada: Implications for Policy and Practice.* Toronto : Canadian Homelessness Research Network Press.
- Gagnon, K.,** « Pour en finir avec l'itinérance », La Presse, 12 juin 2014. (consulté sur le site de lapresse.ca le 28 août 2014)
- Gagnon, K.** « Itinérance : le modèle québécois », La Presse, 12 juin 2014 (consulté sur le site de lapresse.ca le 28 août 2014)
- Houard, N. (2009).** Le logement des personnes « défavorisées ». Une question sociale à l'épreuve du territoire, Vie sociale, 2(2), 91-109.
- Karabanow, J. (2008).** Getting off the street: Exploring young people street exits. American Behavioral Scientist, 51, 772-788.
- Laberge, D. et Roy, S. (2001).** Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public, Sociologie et sociétés, 33(2), 115-131.
- Morin, P. (2007).** Le phénomène de la médicalisation du social : enjeux et pistes d'intervention, Nouvelles pratiques sociales, 19(2), 144-158.
- Patton, M. Q. et LaBossière, F. (2009).** L'évaluation axée sur l'utilisation. Dans V. Ridde, C. Dagenais (dir.), **Approches et pratiques en évaluation de programme** (143-158). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Patton, M. Q. (2005).** « Utilization-Focused Evaluation. » In Encyclopedia of Evaluation, edited by Mathison, S., 429-432. Thousand Oaks, Californie, Sage Publications.
- Racine, G. (1993).** L'intervention en santé mentale : le mandat inattendu des maisons d'hébergement pour femmes sans abri, Santé mentale au Québec, 18 (1), 251-268.
- RACQ, Statistiques d'hébergement des Auberges du cœur, 2012-2013**, document non publié.

RACO, (2012) «Les médias sociaux et les Auberges du cœur : Le défi d'évoluer avec les jeunes», Rapport du comité Éthique et médias sociaux. (consulté sur le site aubergesducoeur.org le 28 août 2014).

René, J-F. ; Duval, M. ; Cloutier, G. et Pontbriand, A. (2007). Les pratiques d'affiliation dans les Auberges du coeur. Consolidation des pratiques communautaires d'affiliation sociale auprès des jeunes sans-abri du Québec. Rapport de recherche.

Saint-Louis, M. (1998). Le suivi post-hébergement : pratiques et perspectives. SHQ : Rapport de recherche.

Séguin, A-M. et Divay, G. (2004). La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine. Lien social et Politiques, 52 : 67-79.

Sheriff, T., & Coll. (1999). Le trip de la rue : Parcours initiatiques des jeunes de la rue, tome 1. Québec Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.

Willse, C. (2010). Neo-liberal biopolitics and the invention of chronic homelessness, Economy and Society, 39(2), 155-184.

Approche globale des Auberges du cœur

Le **Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ)** a été fondé en 1987 à l'initiative de maisons d'hébergement pour jeunes sans abri ou en difficulté dont les premières avaient vu le jour à la fin des années 1970. **Les Auberges du cœur** sont des maisons d'**hébergement jeunesse communautaires autonomes**. Leur mission est d'accueillir, de soutenir et d'accompagner les jeunes de 12 à 30 ans qui, dans une démarche volontaire, s'adressent à elle pour de l'aide et de l'hébergement. Chaque Auberge a été constituée en réponse à la réalité de son milieu (quartier, ville, région). Certaines Auberges n'accueillent que des mineurs ou des majeurs et d'autres les deux catégories dans des groupes d'âges restreints. Actuellement au nombre de 28, réparties dans dix régions du Québec, les Auberges du cœur hébergent et accompagnent chaque année plus de 2500 jeunes entre 12 et 30 ans et en soutiennent des milliers d'autres en post-hébergement. Au total, les Auberges du cœur assument actuellement plus de 300 places en maison d'hébergement, 150 autres en appartements supervisés et logements sociaux.

Une Auberge du cœur, c'est un lieu où le jeune peut **jeter l'ancre, le temps de se réorganiser, de se mettre en projet en fonction de ses objectifs et avec le soutien d'intervenants et la solidarité des autres jeunes** qui vivent ou ont vécu des situations équivalentes. Ces démarches **volontaires** peuvent le mener vers la recherche d'emploi, le retour aux études, le retour dans le milieu familial, le développement de compétences dans une entreprise d'économie sociale, etc. En raison des multiples besoins personnels, cela prend parfois la forme d'un soutien ou de références plus spécialisées (toxicomanie, suivi psychologique, etc.), d'une médiation familiale, d'un suivi post-hébergement, de la location d'un appartement avec soutien communautaire, de la défense de droits, ou d'un travail d'éducation populaire favorisant l'exercice d'une citoyenneté responsable. L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une approche communautaire qui se veut alternative et globale.

Au départ, tous les jeunes hébergés font face à un problème de logement. Ils sont en situation d'itinérance ou à risque élevé de se retrouver à la rue à court terme. Ils sont au bout d'une trajectoire marquée par un cumul de ruptures avec la famille, l'école, le marché du travail, le marché locatif et finalement l'espace social et politique. Ils sont généralement sans revenu, sans diplôme, sans réseau familial ou social et leur santé est fragile. C'est souvent à cette étape de leur vie que les jeunes frappent aux portes des Auberges du cœur. Leurs séjours durent de quelques jours à plusieurs mois. La durée moyenne est de 6 semaines. L'intervention post-hébergement permet le maintien du lien avec les jeunes et permet aux intervenants de les accompagner à long terme dans leurs efforts pour se trouver un emploi, retourner aux études, recouvrer leur santé, retourner dans leur famille ou s'établir durablement en appartement. Cet accompagnement se fait dans la communauté, au moment où les jeunes en ont besoin, avant que les difficultés ne s'aggravent et ne se répercutent négativement sur leur stabilité résidentielle.

Formulaire de consentement pour la recherche

Titre de la recherche : Les pratiques en post-hébergement des Auberges du cœur

Équipe : Comité des pratiques, Céline Bellot, chercheure Université de Montréal, École de service social et Élisabeth Greissler, doctorante et chargée de cours

Financement : Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (2013-2014).

Cette recherche-action participative vise à **comprendre les pratiques des Auberges en matière de suivi des jeunes après leur séjour dans les maisons d'hébergement** : faire l'état des lieux des pratiques des Auberges, comprendre les retombées pour les jeunes, les besoins pour les jeunes et les intervenants ainsi que les limites, les freins à ces pratiques. L'objectif est de constituer une « boîte à outils » pour les intervenants.

Votre participation à la recherche consiste à réaliser une entrevue enregistrée portant sur votre expérience en tant qu'intervenant ou en tant que jeune visé par ces pratiques. Cette participation est volontaire. Vous pouvez mettre un terme à votre participation à tout moment sans qu'il y ait de conséquences négatives pour vous.

Nous vous assurons la **confidentialité** de vos propos. Toutefois, les contenus des entrevues seront retranscrites et analysées par l'équipe de recherche (comité des pratiques et chercheurs de l'UdeM). Notez que si nous découvrons des informations que la loi nous oblige à divulguer (par ex., maltraitance d'un enfant, menace imminente à la vie ou sécurité d'autrui) nous ne pouvons garantir le respect de la confidentialité. Lors de la saisie de l'entrevue, votre nom ne sera jamais mentionné, si nécessaire, il sera remplacé par un pseudonyme. Seule l'équipe de recherche aura accès aux bandes audio qui seront conservées dans le local de recherche. Les bandes seront détruites un an après la fin de la recherche, soit juin 2015.

À notre connaissance, votre **participation à cette recherche ne peut vous causer de tort**. Si votre participation fait ressurgir des difficultés, l'équipe de recherche s'engage à vous fournir les coordonnées de professionnels pouvant vous aider à surmonter cette situation.

La participation des jeunes à la recherche sera rémunérée pour un montant de **20\$**.

En signant ci-dessous, vous acceptez de participer à la recherche.

J'ai lu et compris les informations ci-dessus et je consens librement à participer à la recherche sur la base des informations qui m'ont été données.

Signature du participant et Date :

J'ai expliqué l'ensemble des éléments du formulaire de consentement et j'ai répondu à toutes les questions. Je me suis assuré(e) que la personne pouvait donner un consentement libre et éclairé.

Nom de l'intervieweur Elisabeth Greissler

Signature de l'intervieweur et Date :

NB : Pour toute information complémentaire, vous pouvez rejoindre, François Labbé, coordonnateur au Regroupement des Auberges du coeur, au 514-523-8559 #103 ou francois.labbe@aubergesducoeur.org

Grilles d'entretien pour les intervenants

Retour sur les travaux/réflexions antérieurs

Point de départ du partenariat et de la recherche, des expérimentations, métho, protocole, résultats importants, projets futurs

Qu'est-ce que le post-hébergement ?

DÉFINITION, BUT, OBJECTIFS

- voir définition compte rendu
- choix des termes
- relation significative, continuité de service, apprentissage, développement de compétences, autonomie, réinsertion (sociale, professionnelle, santé, logement)

CONTENU, MOYENS

- Stratégies : suivi téléphonique, médias sociaux, rencontres individuelles, activités de groupe
- Place de la famille, du réseau du jeune ?

RETOMBÉES, ÉVALUATION

- Retombées positives, réussites
 - Filet de sécurité pour les jeunes, transfert de liens de confiance, bris de l'isolement, maintien en logement, etc.
- Besoins et défis
 - Transport public en région, \$, santé mentale, dépendances
 - Outils
 - Réseautage
 - Mission et moyens des Auberges
 - Partenariat public et OCJ : freins mise en place passerelles mais pas dans tous les cas, manque de connaissance des besoins spécifiques des autres acteurs et travail en concertation, établir un continuum de services
 - Services de proximité

Éléments de connaissance de la trajectoire des jeunes

- Causes d'entrée dans les Auberges ou OCJ
- Projets typiques
- Trajectoires dans les Auberges (in & out)
- Posture des intervenants face aux trajectoires des jeunes
- Moyens pour réaliser les projets
- Ressources des jeunes
- Besoins / difficultés identifiés par les jeunes
- Besoin / arrimage post-hébergement (jeunes qui en sont exclus ? Critères volontariat ? Empowerment ?)
- Quid des jeunes qui n'en ont pas besoin ?

Grilles d'entretien pour les jeunes

Expérience dans les Auberges

- Comment et pourquoi es-tu arrivé ici ?
- Comment as-tu vécu ici ?
 - Combien de temps?
 - Que faisais-tu?
 - Avec qui te tenais-tu?
- Quelles étaient les ressources que tu utilisais?
 - Pourquoi?
 - Relations avec les intervenants?
- Quelles étaient les difficultés que tu rencontrais? Quels étaient/sont tes besoins?
- Qu'as-tu appris ici ?
- As-tu eu des difficultés ? personnelles / sécurité du revenu / hôpitaux / centre de thérapies / autres organisations?
- Qui / quoi t'a aidé ? Comment ? Intervenants ?

Expérience de la sortie

- Quand as-tu décidé de sortir d'ici ? Où es-tu allé?
- Quelles sont les premières difficultés que tu as rencontrées?
- Qui/quoi t'a aidé? Comment?
- Qui/quoi t'a nuit? Comment?

- À partir de quand et pourquoi as-tu considéré que tu étais sorti / réinséré ?
- Que retiens-tu de cette période de ta vie ?

Vision de l'aide des Auberges

Quel regard portes-tu sur l'aide reçue dans les Auberges et après ?

Et aujourd'hui... Qui es-tu ? Que fais-tu ? Que retiens-tu de toutes ces expériences ?

Futur

Quels sont tes projets : Avec qui ? Comment ? Pourquoi ?

Projet post-hébergement à l'Auberge du cœur Roland Gauvreau (« projet Lanaudière »)

Objectifs :

Le projet de post hébergement vise à accompagner les jeunes de 12-30 ans, toxicomanes et itinérants ou à risque de le devenir. Le projet vise à les soutenir dans le recouvrement de leur autonomie sur les plans :

- Psychorelationnel (développer l'autonomie et la confiance, en soi, consolider et développer des compétences sur le plan de la communication et des relations sociales, développer diverses stratégies pour faire face aux agents stressants du quotidien) ;
- Socioprofessionnel (consolider les apprentissages professionnels, développer des habiletés de travail et des compétences nécessaires à la recherche d'emploi) ;
- Sociocommunautaire (identifier les ressources communautaires susceptibles de répondre aux besoins de la personne, développer un réseau social, expérimenter diverses activités d'implication dans la communauté) ;
- De la consommation de psychotropes (consolider les acquis sur le plan de la consommation et prévenir les rechutes).

Phases :

Le projet en post hébergement est une continuité de la vie à Roland. Pour le jeune, ça signifie la poursuite du plan d'action qui a été mis en place lors de son passage à Roland. On veut éviter la rupture causée par son départ de la Maison vers son propre logement. Souvent, cette rupture occasionne pour le jeune des désorganisations dans sa vie en augmentant les risques d'un retour à la Maison ou même pire, un retour à la rue. On veut lui signifier qu'il ne sera pas seul lors de son départ en logement et l'on veut surtout consolider les apprentissages qu'il aura acquis à la Maison.

Présentation du service

Dans cette phase, un intervenant de la Maison présente au jeune la possibilité d'avoir un accompagnement après son passage à l'Auberge. Il présente le fonctionnement général ainsi que les opportunités qui se présentent à la suite de son hébergement. C'est aussi à cette étape, qu'ensemble, ils font une première évaluation des besoins en post hébergement. Cette première évaluation devrait être réalisée environ à la mi-séjour du jeune dans le but de diminuer l'anxiété que certains jeunes vont vivre lorsqu'il constate que la fin du séjour approche.

Première rencontre

C'est à cette étape que l'intervenant en post hébergement rencontre le jeune qui souhaite être accompagné après son passage à l'Auberge. L'intervenant présente au jeune les différentes facettes, les tenants et aboutissants, ainsi que les responsabilités que l'intervenant et le jeune auront à prendre tout au long de l'accompagnement. C'est à cette étape que le jeune, accompagné de l'intervenant, fait une première évaluation des besoins. Ils déterminent quelles sphères le jeune souhaite travailler et comment y parvenir.

Les rencontres individuelles

Sur une base régulière et déterminée conjointement entre le jeune et l'intervenant, les rencontres individuelles visent d'abord à vérifier la progression du jeune vers l'atteinte de ses objectifs de départ, s'assurer que les objectifs sont toujours actuels et évaluer l'ensemble des démarches et des moyens que le jeune a déployé depuis la dernière rencontre.

Les rencontres collectives

Dans les rencontres collectives, il y a deux volets. Un premier volet vise à développer et animer des ateliers d'éducation populaire et d'information sur différentes thématiques comme, par exemple, les droits et responsabilités des locateurs, le marché du travail, le retour aux études, etc. Un deuxième volet vise à susciter chez les jeunes un intérêt pour la mise en place et l'animation d'un projet collectif de participation citoyenne.





Le Regroupement
des Auberges du coeur du Québec

(514) 523-8559 | www.aubergesducoeur.org | [facebook/RegAubergesducoeur](https://facebook.com/RegAubergesducoeur)

4246, rue Jean-Talon est,
Tour Sud, bureau 16
Montréal (Québec) H1S 1J8